



MÉTÉO
Générallement ensoleillé mais devenant nuageux; averses dans certaines régions; un peu plus chaud et vent léger.
50 et 75.

L'ÉCHION CATHOLIQUE

PREMIÈRE ÉDITION

55e ANNÉE — No 16,929

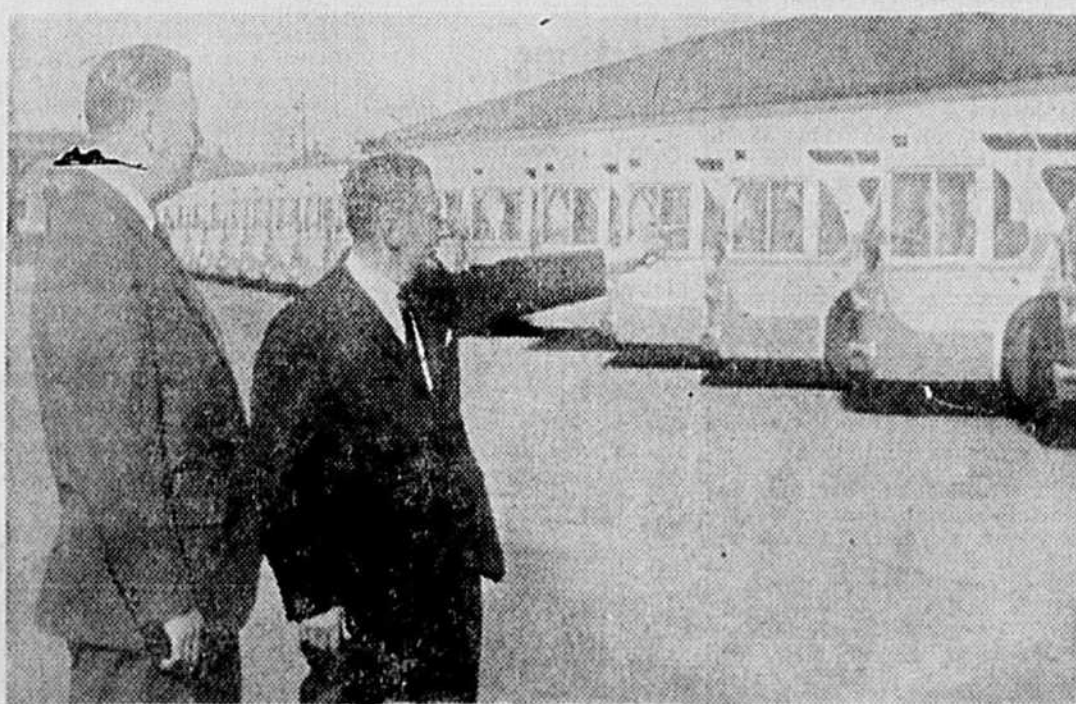
QUEBEC — VENDREDI, 3 AOÛT 1962

5 CENTS LE NUMÉRO

La thalidomide et ses effets

Panique à éviter (Couturier)

20 nouveaux autobus d'une valeur de \$600,000



La compagnie Québec-Autobus vient d'acheter une nouvelle flotte d'autobus du plus récent modèle. Ce qui porte à 50 ses nouvelles unités. On voit sur cette photo le gérant général de l'entreprise, M. Jean-Paul Clavet, et à sa gauche, le trésorier de Québec-Autobus, M. Kenneth Addie.

Québec-Autobus

Pas d'augmentation des tarifs d'ici cinq ans si... Vingt nouveaux véhicules achetés

L'achat d'une flotte de 20 nouveaux autobus du plus récent modèle au coût de \$600,000, ainsi que l'engagement solennel de ne pas demander à la Régie des transports une augmentation des tarifs au cours des cinq prochaines années si l'on pouvait augmenter la vitesse horaire d'un seul mille, voici ce que nous avons appris hier du gérant général d'une entreprise si proche mais si loin également à certains égards du public québécois, la compagnie Québec-Autobus.

Dans ce journal

Information générale (P. 3 et 14)

Nouvelles de Lévis (P. 2)

Nouvelles sportives (P. 6, 10 et 11)

Nouvelles féminines (P. 5)

Nouvelles financières (P. 7 et 8)

Editoriaux (P. 4)

Ciné-Radio-TV (P. 13)

Avec cette nouvelle flotte, Québec-Autobus, qui possède en tout 140 unités, porte à 50 ses nouveaux autobus. Cette entreprise est l'une des rares en Amérique du Nord à opérer un service de transport urbain presque aussi rentable qu'efficace. Alors que Toronto...

(Suite: Pas d'augmen., p. 8)

Toute la question de la thalidomide sera étudiée le 17 août prochain, à Ottawa, lors d'une conférence des sous-ministres et des représentants des provinces convoquées par le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-Être social. C'est le sous-ministre de la Santé, le Dr Jean Grégoire, qui représente la province de Québec à cette assemblée.

C'est ce que vient de révéler tant un communiqué sur la question du Dr J. A. Couturier, ministre provincial de la Santé, en émet-

Pas de pignons

Par François Trépanier

Les pignons de l'Édifice Chauveau ont de nouveau fait le sujet de la conversation, hier après-midi, lors de l'assemblée du Conseil municipal.

Son Honneur le maire Wilfrid Hamel a déclaré que l'Édifice Chauveau n'aurait pas de pignons. M. Hamel a fait cette déclaration lors du débat sur le Vieux Québec.

M. Hamel avait déclaré dernièrement que les plans du toit de l'Édifice Chauveau seraient modifiés de façon à ce qu'il n'y ait des pignons. À la suite de cette déclaration, l'un des promoteurs du projet, M. Amédée Demers avait cependant dit que les plans acceptés par la Commission d'Urbanisme seraient respectés.

Hier après-midi, M. Hamel a dit que l'on ferait quelques changements aux plans, mais que la toiture demeurerait la même. "Ce n'est pas cette toiture que j'aurais aimé à voir construire", a cependant précisé le premier magistrat de la Cité.

(Par Roger Bruneau)

Réactions

Par la PRESSE CANADIENNE

Dans la plupart des provinces du pays, les autorités sanitaires se préparent à envisager la mise en point du programme conjoint d'aide aux familles proposé mercredi par le ministre de la Santé.

De Winnipeg est venue une réponse à l'invitation du ministre Manitobain de la Santé, le docteur George Johnson a annoncé hier qu'il se rendrait lui-même dans la capitale fédérale.

En Alberta, le premier ministre E. C. Manning a déclaré que selon lui il ne convient pas d'envisager des poursuites judiciaires à l'échelle mondiale contre les laboratoires allemands qui ont lancé la thalidomide sur le marché.

Le premier ministre a précisé que ce serait mettre des bâtons dans les roues à la recherche clinique. Il commentait, au cours d'une conférence de presse, la thalidomide.

(Suite: Réactions, p. 2)

Le citoyen devant la Justice

en page éditoriale

Premier de trois articles de l'honorable juge Gérard LeMay sur une grande question d'actualité.

Monteith: "Venez à Ottawa"

(Par Jean-Marc POLIQUIN)

OTTAWA — A huit heures hier soir, M. Monteith a émis un communiqué qu'il a élaboré pendant au moins cinq heures, à ma connaissance. Le communiqué contenait trois affirmations essentielles:

- 1) Le ministre de la santé a demandé hier aux gouvernements provinciaux d'envoyer tout de suite à Ottawa des représentants pour discuter des meilleurs moyens à prendre pour fournir de l'aide aux personnes touchées par l'utilisation de la thalidomide.
- 2) La vague de phocomélie qui a déferlé sur le Canada est une exception à la règle. Au cours des onze années d'application des règlements fédéraux qui régissent l'emploi des médicaments, 2,000 nouveaux remèdes ont été mis à la disposition des Canadiens, sans que se produisent des incidents du genre.
- 3) Il n'y a eu aucune négligence dans le cas de la thalidomide et on ne s'est pas écarté des règlements qui ont tellement réussi, par le passé, à fournir aux Canadiens toute la protection possible.

Le ministre n'a fourni aucune preuve de cette dernière assertion. A la fin du communiqué, le ministre a donné l'assurance de n'avoir jamais prononcé les paroles suivantes: "Nous jugeons avoir adopté toutes les dispositions qu'un gouvernement pouvait prendre en pareille conjoncture. Nulle autre mesure n'a fait l'objet de discussion". Le ministre a simplement prétendu avoir affirmé, et a deux reprises en fin de semaine, que le gouvernement n'avait pas encore discuté la question.

L'opposition libérale, néo-démocrate et créditiste se demande pourquoi M. Monteith a tellement tardé à faire sa mise au point. Elle signale qu'il n'avait pas besoin d'attendre une réunion du Cabinet pour nier la paternité des paroles lui ont été attribuées, voilà plusieurs jours, dans les principaux journaux du pays.

Québec empruntera \$3 millions

(Par François Trépanier)
Le Comité administratif a autorisé, hier après-midi, le Contentieux à préparer un projet en vue de permettre à la Cité de Québec d'emprunter une somme de \$3,000,000.

M. Fontaine a déclaré que la Cité devra d'ici quelques mois emprunter afin de refinancer les budgets de 19-59-60 et 1960-61.

M. Fontaine a dit qu'il est temps que la ville fasse un emprunt car elle doit déjà \$10,000,000 à la Banque et il faut que celle-ci commence à être remboursée.

L'échevin Henri Beaupré du quartier Montcalm s'est objecté à la suggestion de M. Fontaine soulignant que les affaires ne sont pas à leur meilleur au Canada et également aux États-Unis.

plus comme autrefois à ce que les corporations municipales empruntent à l'étranger", a répondu M. Fontaine.

La scène parlementaire

Fonctionnaires: pression accentuée sur M. L. Fleming

(PAR JEAN-MARC POLIQUIN)

OTTAWA. — La pression qu'on exerce de toutes parts sur l'hon. Donald Fleming pour obtenir aux fonctionnaires fédéraux le droit de négociation et d'arbitrage ira s'accroissant.

Mécontents de voir refuser à 50,000 des leurs une augmentation de traitement que le Conseil du Trésor a consentie en octobre dernier, aux employés professionnels de l'État, les fonctionnaires étudieront la meilleure tactique à suivre pour faire redresser cet injustice.

La première assemblée du genre a eu lieu à Ottawa mercredi soir. Elle donne une bonne idée de l'objet que les fonctionnaires fédéraux se proposent de réaliser au préalable. On y a approuvé la décision qu'a déjà prise l'Association du Service Civil du Canada de chercher à faire modifier la loi sur le Service Civil pour que l'État accorde à tous les fonctionnaires le droit de négociation collective et d'arbitrage.

Lors de l'examen de la loi sur le Service Civil, à la Chambre des Communes, l'an dernier, M. Fleming ne s'est nullement prononcé contre le droit de négociation collective et d'arbitrage. Il a même laissé entendre que d'ici quelques années le Canada aura sa propre version du régime Willey. Cependant il a refusé d'accorder ce double droit par la voie législative. Il trouve préférable dans l'intérêt de la fonction publique et de la population, d'y parvenir par évolution, comme cela s'est fait au Royaume-Uni.

Au comité parlementaire qui a étudié la loi sur le Service Civil, M. Fleming avait déclaré à ce propos en mars 1961: "Nous ne voulons pas nous lancer dans une aventure législative radicale dont on n'a jamais fait l'essai. Toutefois, le conseil des ministres est disposé à mettre au point un régime fondé sur des précédents. A cet effet, il faudra beaucoup de temps et de patience."

Eh bien, que les fonctionnaires trouvent qu'il s'est écoulé beaucoup de temps et que leurs vastes réserves de patience sont épuisées.

A la Chambre des Communes, quand viendra la session, les libéraux et les néo-démocrates vont secondar cette double revendication des fonctionnaires. C'est sûr, car l'an dernier les deux partis en cause se sont faits les champions du droit des fonctionnaires à la négociation et à l'arbitrage.

Me Jean-Thomas Richard, député libéral d'Ottawa-Est, a déposé, le 13 juillet 1961, un amendement à l'article 7 de la loi sur le Service Civil.

Entre autres choses, l'amendement contenait les deux dispositions suivantes:

1) La commission et tous les membres du service public que le ministre des Finances peut désigner doivent négocier directement avec les représentants d'organisations et associations d'employés de la Couronne, au sujet de la rémunération et autres modalités et conditions d'emploi.

2) Lorsque les négociations n'aboutissent pas à un accord, la question litigieuse est renvoyée à un tribunal d'arbitrage par l'une ou l'autre des parties en cause.

Fait à noter, le premier député à appuyer l'amendement Richard avait été le socialiste Arnold Peters, qui a été réélu le 18 juin dernier en qualité de néo-démocrate.

M. Peters avait déclaré à cette occasion: "Je pense que les fonctionnaires du Canada possèdent maintenant assez d'expérience pour s'attendre à l'établissement d'une méthode officielle de négociations de travail dont les résultats pourraient être traduits dans un contrat collectif."

La lourde majorité conservatrice, obéissant à la consigne de M. Fleming, a rejeté l'amendement Richard le 19 septembre, malgré de brillantes interventions comme celles de M. Alexis Caron, député libéral de Hull, de M. Augustin Brassard, alors député libéral de Lapointe, et de M. Frank Howard, député socialiste de Skeena (C.B.).

A la prochaine session qui sera écourtée pour donner lieu à une nouvelle campagne électorale, libéraux et néo-démocrates se feront un plaisir d'ailleurs profitable de tenter d'arracher à M. Fleming le droit de négociation et d'arbitrage réclamé par les fonctionnaires.

Le ministre des Finances ne dispose plus à la Chambre, tant s'en faut, d'une majorité écrasante. Il devrait ménager l'opposition. Il ne pourra plus lui servir avec impunité ses arguments filandreux de mars 1961. L'action concertée des députés siégeant dans l'opposition et des associations de fonctionnaires se révélera peut-être un poids intolérable. Il est possible que, malgré son entêtement proverbial, M. Fleming finisse par y céder.

73,000 cordes de bois invendues

Par Roger Bruneau

Les autorités laissent entendre qu'il n'y aurait que 35,000 cordes de bois de pulpe invendues dans la province de Québec, et non 100,000 cordes comme on le laisse entendre dans plusieurs milieux.

En réalité, il y a 73,000 cordes de bois qui ne sont pas vendues, mais des négociations sont en cours pour 38,000 cordes et on nous donne l'assurance que ces négociations aboutiront à la vente recherchée. Les régions les plus affectées sont le Bas St-Laurent, et les comtés de Charlevoix et Saguenay-Lac-St-Jean.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault, a déjà laissé entendre que le grand problème venait des agents qui achètent des coupes de bois des cultivateurs et qui coupent ce bois inconsiderement pour le revendre à des prix réduits aux industries de pulpe et papier. Ces sous-traitants, que le ministre a qualifié de "pilleurs de bois" nuiraient à l'équilibre du marché. Cette semaine se réunissait à Québec, le comité spécial formé pour étudier la mise en marché du bois de pulpe. Deux membres de ce comité auraient menacé de démissionner à la suite de la situation, mais ils ont changé d'avis pour ne pas nuire aux négociations qui se font actuellement pour la vente de 38,000 cordes de bois de pulpe.

Il se fait actuellement une coupe d'environ un million de cordes de bois dans la province chaque année, et le problème de placer toute cette production est grand. Le ministère des Terres et Forêts a été la cible de vertes critiques depuis quelques semaines, au sujet du bois qui reste invendu. On a dit à certains endroits, que l'achat de bois dans l'état du Maine, nuisait au marché du bois coupé dans le Québec. Nous apprenons que le ministre des Terres et Forêts aurait l'intention de faire passer une réglementation qui amènerait les offices de producteurs de bois à se discipliner eux-mêmes.

Barrette: "Je me suis appauvri"

MONTREAL (P.C.) — L'exporation de gaz naturel du Québec \$96.00 par suite de cette transaction. Le premier ministre de la province, M. Antonio Barrette, a déclaré hier qu'il ne se sentait pas riche. "Non seulement n'ai-je fait aucun profit, a-t-il déclaré, mais j'ai subi une perte de 19 ports selon lesquels il a tiré sa résidence d'été près de Joliette, parlementaire ou ex-parlementaire de l'achat d'actions de la Cor-mais j'ai perdu, et volontairement cités dans le rapport de

la Commission royale d'enquête Salvas comme ayant acquis des actions de la CGN juste avant l'achat, par la Corporation, du réseau de distribution de gaz de l'Hydro-Québec à Montréal.

Publié mercredi, le rapport explique que les acheteurs mentionnés ne prenaient aucun risque et pouvaient réaliser un profit immédiat de \$35 par unité. M. Barrette a admis avoir acheté 125 unités à \$150 chacune mais qu'il avait attendu que leur cote diminue avant de s'en départir.

"Je n'avais pas acheté ces unités dans l'intention de spéculer, a-t-il dit, mais plutôt comme placement pour l'avenir. Lorsque j'ai vu la situation changer, a-t-il ajouté, j'ai attendu que la valeur de mes unités devienne inférieure au prix d'achat avant de les vendre".

Augmentation du nombre des accidents de la circulation

(Par Roger Bruneau) Le nombre des accidents de la circulation ont diminué en 1961, mais le nombre de victimes a augmenté. En 1961, il y a eu 17,767 accidents de la circulation, soit une diminution de 429, par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Ces accidents ont totalisé 25,566 personnes blessées. L'année dernière, les camions ont été impliqués dans 8,665 accrochages, une augmentation de 5,271 ou 3.85%.

Visiteurs plus nombreux à l'Office prov. du Tourisme

Outre quatre comptoirs sal- la plus grande augmentation a sonner, l'Office du Tourisme été enregistrée à Québec où le de la Province de Québec main- nombre des visiteurs ainsi ac- tient trois bureaux permanents cueillis est passé de 28,385 en d'information, soit à Québec, 1960 à 31,057 en 1961, soit 9.4% Montréal et New-York. Beau- de plus. Cet accroissement n'a coup d'américains qui désirent rien d'étonnant puisqu'en août de la documentation avant d'en- dernier, le comptoir d'informa- treprendre un voyage au Qué- tion de l'Office du Tourisme, bec s'adressent au bureau new- depuis longtemps situé dans la maison La Rue, à l'angle de la Grande-Allée et de la rue d'Ar- vince, veulent des renseigne- tienne, déménageait dans l'édifice ments additionnels visitent ceux connu sous le nom de "Château de Montréal et Québec. Toutes de Normandie", en bordure de la ces personnes sont comptées par la Place d'Armes. Les autres ser- les préposés à l'information. vices de l'Office du Tourisme s'installent éventuellement dans l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et ministre re- pour même de l'activité touris- chargé du Tourisme, le nombre tique de la Vieille-Capitale. de visiteurs aux comptoirs de Il est à noter que le bureau de l'Office du Tourisme s'accroît de renseignements n'ayant été d'année en année. En 1960, on déménagé qu'en août 1961, l'au- enregistrait 80,990 personnes aux mentation qui en est immédiate- trois bureaux permanents compa- ment résultée ne porte que sur rativement à 74,990, en 1959, soit les quatre derniers mois de l'an- une augmentation de 8.15%. En née, généralement les moins oc- 1961, le nombre a atteint 84,993, cupés. Il est logique de s'atten- ce qui signifie un accroissement dre à des chiffres plus conside- de 5%. rables au cours de la présente année. (Communiqué).

Le CTC et les soins aux enfants infirmes

OTTAWA (P.C.) — Le pré- par la thalidomide recevaient sident du Congrès du Travail can- automatiquement les meilleurs adien, M. Claude Jodoin, a dé- soins médicaux et chirurgicaux claré que la tragédie de la thali- disponibles. domide soulève l'urgence de mettre sur pied un vaste pro- gramme d'assurance-santé pour tous les Canadiens.

M. Jodoin, dans un commu- parti votera en faveur de toute motion de non-confiance contre le gouvernement au cours de la prochaine session. "J'ai combattu M. Diefenbaker en dehors du Parlement, et je lui ferai la lutte en Cham-

Grand honneur



• M. Jean Taillon, élève de l'Ecole Secondaire Jean-de-Bre- beuf, 1640, 8ème avenue, Qué- bec, qui s'est mérité la médail- le du Lieutenant-Gouverneur, pour ses succès aux examens du Département de l'Instruc- tion Publique en juin dernier.

Caouette votera pour les motions de non-confiance

TIMMINS (P.C.) — M. Réal Caouette a déclaré hier que son parti votera en faveur de toute motion de non-confiance contre le gouvernement au cours de la prochaine session. "J'ai combattu M. Diefenbaker en dehors du Parlement, et je lui ferai la lutte en Cham-

Le gouv. anglais fera entrave à la conférence néo-fasciste

LONDRES. — (Reuters) — le gouvernement anglais, sur lequel on exerçait déjà d'in- stantes pressions pour qu'il sé- vît contre les néo-fascistes, a finalement décidé d'agir et de faire entrave à la conférence internationale qui doit se tenir ici et dont le but est de co- ordonner le néo-fascisme "à tra- vers le monde". Les agents d'immigration ont reçu ordre de refuser l'en- trée au pays aux délégués à ces assises secrètes du mou- vement national socialiste an- glais. Suivant Jordan, le chef nazi américain, Lincoln Rockwell, se propose d'assister au con- grès qui se tiendra du 15 au 17 août. Jordan, un instituteur sus- pendu, révèle que le parti a demandé à tenir une réunion publique le 19 août sur le square Trafalgar, qui fut il y a deux semaines le théâtre d'une émeute lors d'un ralliement national socialiste. Toujours selon Jordan, la conférence secrète dressera "un plan de coordination de la lutte nationale socialiste pour la race et la nation à travers le monde". Pour l'instant 36 personnes ont été condamnées à l'amen- de pour avoir pris part aux combats de rue qui se sont dé- roulés dans East London mar- di soir au moment où le chef fasciste de l'avant-garde, sir Oswald Mosley, tentait de te- nir une assemblée de son parti d'extrême droite, la British Union. Mosley fut terrassé pendant que ses partisans et leurs ad- versaires jouaient des poings et des pieds. La police s'ame- na en moins de cinq minutes pour disperser les manifestants.

L'Hon. Lesage à Vancouver

VANCOUVER (P.C.) — Le pre- mier ministre Jean Lesage est arrivé hier à Vancouver trois jours avant l'ouverture de la conférence des premiers minis- tres des provinces lundi. M. Lesage, président de cette conférence, emploie ce délai à la préparation de l'ordre du jour de cette réunion. Il a expliqué qu'il y inclut une liste de sug- gestions formulées par ses col- lègues des autres provinces et la lui-même.

M. Lesage a pu assister hier à la représentation du Bourgeois gentilhomme, de Molière, par la Comédie française, à Vancouver. Demain et samedi, il sera à l'exposition mondiale de Seattle.

Le taxi à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Le de- vant la Régie du transport de Québec qui ne représente pas une somme de \$81 a été vendu jusqu'à \$12,000 au cours des ré- centes années. M. Pierre Ci- mon, avocat de la ville, a déclaré que le taxi à Montréal est un problème. "Lorsque j'ai vu la situation changer, a-t-il ajouté, j'ai attendu que la valeur de mes unités devienne inférieure au prix d'achat avant de les vendre".

En vue de protester TORONTO (P.C.) — Trente- cinq employés de la laiterie Ru- therford doivent se réunir au- jourd'hui afin de protester contre une augmentation de salaires.

Répression des abus dans le commerce des viandes

(Par Roger Bruneau) Le ministre de la Santé du Québec, le Dr J. A. Côté, a annoncé qu'il présentera à la reprise de la session, à l'automne, un projet de loi visant à don- ner aux fonctionnaires de son ministère les pouvoirs néces- saires à la répression des abus qui se sont glissés dans le com- merce des viandes.

"Quiconque projette de se livrer au commerce des animaux morts ou malades devrait obte- nir un permis autorisant à le faire. De cette façon, les ins- pecteurs sanitaires pourraient exercer une surveillance efficace sur le commerce de la viande destinée à la consommation et Un comité d'étude travaille actuellement à la réparation des aménagements nécessaires. Ce comité comprend un président et des représentants des corps au- des du Québec incorporé, des a- battoirs régionaux, d'un méde- cin vétérinaire et d'un conseiller Santé nationale et du Bien-E- juridique.

Surveillance "A la suite de la surveillance exercée en ces derniers mois, dit le Dr Côté, les viandes mal- saines apparaissent de moins en moins sur le marché. Quand tout vendeur d'animaux morts sera enregistré, nos inspecteurs pourront plus efficacement les surveiller et auront le pouvoir de sévir contre ceux qui n'au- raient pas respecté la loi".

Pêche encore artisanale dans la région du Bas de la Côte Nord

(Par Roger Bruneau) Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Gérard D. Lévesque, a visité la semaine der- nière, la région du Bas de la Côte Nord soit l'endroit le moins développé, économiquement, dans la province de Québec.

Des observations qu'il rap- porte du voyage, M. Lévesque a remarqué par exemple qu'on prati- que encore dans cette région une pêche qui est demeurée artisana- le dans la plupart des cas; on pêche encore à la petite barque et les engins de pêche sont les trappes stationnaires et la ligne à la main, la palangre, les filets ancrés au rivage et, récemment seulement, les filets maillants.

M. Gérard D. Lévesque était accompagné de son sous-ministre, M. Maurice Lessard et du député libéral du comté de Duplessis, M. Henri Colteux. Parti de Qué- bec le 23 juillet, il y est revenu en fin de semaine. Le groupe a parcouru 2,000 miles visitant les villages de Blanc Sablon, Lour- des de Blanc Sablon, Rivière St-Paul, St-Augustin, La Tabatière, La Baie des Moutons, Harrington, Washicoutai, Kegashka, Na- tashquan, Nabissipi, Rivière au Tonnerre et Sept-Iles.

La pêche La population de ces villages vit presque exclusivement de l'in- dustrie de la pêche. Le poisson capturé est salé par chacun des pêcheurs pour être ensuite ven- du par eux au cours de l'automne. Quant à la balance du pois- son, il est vendu à l'état frais à deux usines modernes: l'une ap- partient à la Tabatière et apparte- nant à la St-Lawrence Sea Pro- duct, l'autre située à Rivière au Tonnerre et appartenant à Cost Product Registered.

Il y a quelques années, dit le ministre, il y a eu une tentative d'organisation des pêcheurs en plusieurs syndicats coopératifs dans la difficulté de trouver un personnel enseignant convenable et en quantité suffisante. Economie Il s'agit d'une région écono- miquement pauvre. Les gens y vivent très simplement et travail- lent sérieusement à leur métier de pêcheur. Les usines où on prépare le filet reçoivent plus de poissons qu'elles peuvent en traiter et les pêcheurs doivent en saler de grandes quantités. Le sel a même manqué à quel- ques endroits alors qu'un bateau qui leur apportait un caraison a fait naufrage près de la côte. Après la saison relativement courte des trappes, la pêche à la morue ralentit et les usines opè- rent à temps partiel. Afin d'aug- menter les revenus des pêcheurs et de ceux qui travaillent dans ces usines, il faut nécessairement moderniser la flotte de pêche en généralisant l'usage des chalou- tiers qui ne sont à peu près pas utilisés dans cette partie de la province, affirme le ministre M. Gérard D. Lévesque.

La population du Bas de la Côte Nord est desservie par l'hôpi- tal de l'Institut Grenfell, à Har- rington, dont le directeur est le Dr Hodd, ainsi que par l'hôpital de Lourdes de Blanc Sablon di- rigé par le Dr C. Marcoux et les Soeurs Hospitalières de l'Espé- rance.

Il est à noter qu'il est très difficile de recruter des infirmières pour cette région. Religion Ce territoire fait partie du vi- cariat apostolique du Labrador dirigé par Son Excellence Mgr Lionel Scheffer et desservi par les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée.

Les missions protestantes sont desservies par des ministres du culte anglican et presbytérien. Ecoles Il se trouve une petite école très modeste dans chaque agglomération. A quelques endroits, on enseigne jusqu'à la neuvième année. Le problème primordial réside

Pour l'usine de la Tabatière qui est située plus à l'Est, il y a un système de bateaux collec- teurs qui s'occupent de recueillir dans les villages le poisson cap- turé par ses habitants. Une usine à glace a été construite à Rivière au Tonnerre afin de fournir aux pêcheurs et aux usines de la région toute la gla- ce dont ils ont besoin pour la préservation et l'expédition du poisson. A Harrington, on a réalisé le prototype de hangar à collection où le poisson est conservé dans la glace en attendant que les ba- teaux collecteurs viennent le re- cueillir. A La Tabatière, on a construit une rampe de lance- ment et un plan d'hivernement pour les bateaux de pêche.

Contact Le ministre M. Lévesque et le député M. Colteux, ont fait le voyage pour prendre contact avec la population et connaître ses besoins. Les problèmes ont été discutés avec les autorités civiles et religieuses, ainsi qu'a- vec les pêcheurs eux-mêmes. Selon M. Jean Lesage La C.B. ne devrait pas vendre son électricité à nos dépens VANCOUVER (P.C.) — M. à l'aéroport de Vancouver: "Le Jean Lesage a déclaré hier que le prix de l'électricité de la Co- lombie-Britannique ne de-Jombie-Britannique de l'autre vrait pas vendre d'électricité côté de la frontière ne devrait aux Etats-Unis aux dépens de pas être si peu élevé qu'il ait des conséquences s'opposant à l'industrialisation de la Colom- bie-Britannique." Il a déclaré aux journalistes

Castro a exigé \$175,000 pour la libération de trois Cubains



• Trois ex-prisonniers des geôles du régime fidéliste arrivent à l'aéroport de Miami où ils reçoivent les honneurs du triomphe de leurs amis Cubains en exil. Ils ont été fait prisonniers lors de l'invasion avortée de la Baie-aux-Cochons. Les rançons exigées par Castro étaient de \$100,000 pour celui de droite, \$50,000 pour le deuxième et \$25,000 pour celui qui est à gauche.

L'ACTION CATHOLIQUE

Rédacteur en chef,
Louis-Philippe ROY

ORGANE DE L'ACTION CATHOLIQUE

VENDREDI 3 AOUT 1962

Chef du Service de Nouvelles:
Camille FLEURY

Un "voyage de l'amitié" dans la cité de Champlain

Pour la huitième fois, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec est à l'organisation d'un "voyage d'amitié". Cette année, c'est dans la "vieux capitale" même que se réuniront les excursionnistes et amis de la Fédération. Grand bien leur fasse; et, dès maintenant, cordiale bienvenue à tous ces intéressants visiteurs!

En somme, l'on veut rendre hommage à la cité de Champlain, capitale de l'Etat du Québec, et à sa population. Du même coup, l'on vise à attirer l'attention des gens de chez nous sur les indéniables attraits de notre ville plus que trois fois et demie centenaire. Québec recèle, de fait, une foule de trésors et monuments historiques. Sans parler ici de ses diverses et vénérables institutions telles que le Séminaire de Québec, l'Hôtel-Dieu, le monastère des Ursulines, l'Hôpital-Général et tant d'autres, le cap Diamant abrite encore et a conservé — on le disait récemment — la grosse moitié des immeubles figurant sur la maquette Du Berger, construite il y a 150 ans. Son site, plusieurs de ses rues, la Terrasse Champlain, les Plaines d'Abraham, etc., sont lieux puissamment évocateurs d'un illustre passé. Quoi d'étonnant que des milliers et des milliers de touristes affluent chaque

année vers Québec, "la ville des villes", selon le mot de Laurier.

Pour leur part, les voyageurs de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste séjourneront ici les 18 et 19 août prochains. Près de trois cents visiteurs et visiteuses feront partie du groupe. Ils veulent ainsi mettre bien en pratique le très sage mot d'ordre: Visiter d'abord la belle province de Québec! A deux reprises, il est vrai, la Fédération a dirigé ses voyageurs de l'amitié vers Carillon et d'autres centres de l'Ontario. Mais encore là, il s'agissait d'effectuer une sorte de retour aux sources, d'évoquer des faits d'histoire. Du reste, la Fédération a tour à tour sillonné maintes régions de chez nous, notamment celles de Pontiac, de l'Estrie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Beauce et de la Haute-Mauricie.

Autant de voyages instructifs, formateurs; autant d'occasions de précieux contacts entre gens intéressés aux problèmes et choses de chez nous. Puisse le "voyage de l'amitié" que l'on fera bientôt à Québec être des plus agréables à tous et signaler une fois de plus la traditionnelle hospitalité de la population québécoise!

Odilon ARTEAU

Initiation aux droits du citoyen

Issus de Normands, les Canadiens de langue française sont procéduriers par attavisme et plaideurs presque par goût. Mais l'esprit chicanier et la connaissance de la Loi, sont des choses bien différentes...

En mars dernier, la mission royale chargée de réformer le Code de la procédure civile au Québec a présenté un rapport préliminaire au procureur, l'honorable Georges Emile LaPalme. Quelle est la signification des modifications à l'étude; quelles conséquences entraîneront-elles dans l'administration de la Justice? Au fait, qu'est-ce donc que cette "procédure" dont tout le monde parle et que bien peu connaissent?

La Direction de notre journal a eu recours à un spécialiste, l'honorable juge Gérard LeMay, professeur en la matière à la Faculté de Droit de Laval, pour le

prier de présenter le problème à nos lecteurs. Pour rendre accessible à tous une question difficile; pour vulgariser les arcanes d'une technique, il faut un supplément de science et un effort supplémentaire.

Le juge LeMay possède cette science. Il a fourni cet effort. Nous le remercions au public, car c'est tout à son honneur: il n'a pas hésité à recommencer entièrement son travail, pour le mettre à la portée, non seulement d'une minorité, mais de la masse de nos lecteurs.

Son premier article est publié, aujourd'hui, dans une colonne voisine. Les autres suivront lundi et mardi. On verra l'utilité profonde de la collaboration que nous apporte le juge LeMay: ses articles sont une véritable initiation aux droits du citoyen.

Lorenzo Paré

La belle province

Il faut, croyons-nous, féliciter les autorités du Québec pour la décision qu'elles ont prise de faire paraître les mots "La belle province" sur les plaques d'automobiles qu'on émettra en 1963. Un geste que l'on a posé à la suggestion du ministère des Transports et Communications; et qui est de nature à valoir au Québec une juste publicité tant auprès des Québécois eux-mêmes que des gens de l'extérieur.

Tout en louant l'initiative, un confrère de la métropole la boude parce que, selon lui, "les citoyens de cette province deviennent ainsi, sans avoir été consultés, des propagandistes ambulants, appelés malgré eux à diffuser un slogan simpliste" où il voit "un relent de folklore dont nous n'avons pas besoin". Ce confrère admet que notre province est belle; mais dit que l'on aurait dû "fabriquer de petites plaques, faites d'un métal semblable à celui

des plaques officielles, peintes avec les mêmes couleurs et ajustables aux pare-chocs des voitures. Ainsi, les automobilistes voyageant en Ontario ou aux Etats-Unis auraient reçu gratuitement aux postes-frontière cette petite plaque ajustable mais n'auraient pas été forcés de faire à l'étranger une publicité qu'ils peuvent concevoir autrement".

Pour notre humble part, nous avouons tout bonnement ne point tellement saisir le pourquoi de cette bouderie, ni la différence que viendraient apporter ces petites plaques ajustables. Complication inutile et qui rimerait à quoi de plus, au juste? De fait, le Québec a-t-il le loisir, oui ou non, de vanter brièvement, sur ses plaques officielles, la beauté de ses sites et régions? Il l'a et fait bien de s'en prévaloir.

O. A.

courants et remous

Fonds industriel

Dans un communiqué qu'on aura lu en pages de nouvelles, l'Association des propriétaires de Québec pose carrément le problème du fonds industriel de Saint-Malo et soutient que la Ville aurait perdu là près de \$321.000. Elle écrit: "Un secteur de l'administration municipale qui devra retenir l'attention de la prochaine administration, c'est le Commissariat de l'Industrie"; et elle poursuit en affirmant que "la présente administration ne s'est pas montrée le fidèle intendant du fonds industriel".

Remontant à il y a une décennie, l'Association cite des cas: Prêts consentis à des entreprises, puis faillites et liquidations de compagnies. Certains prêts, dit-

elle, ne présentaient pas de garanties suffisantes. De toute façon, les Propriétaires estiment que la Cité a, de ce fait, perdu "des milliers de dollars en taxes municipales, scolaires, en taxes d'eau et de neige".

Le communiqué de l'Association est évidemment de nature à soulever un débat, des discussions. En l'occurrence, ce sera une bonne chose. Car là comme ailleurs, il faut y voir clair; il faut savoir exactement de quoi il en retourne. C'est plus opportun que jamais. Des élections s'en viennent; au cours de la campagne, il faudra y aller d'échanges de vues. Quitte, pour les contribuables, à élire ceux qu'ils croient être les meilleurs intermédiaires de la chose publique.

O. A.

Le coffret de Pandore des Plaideurs

Qu'est-ce que la Procédure?

Pour le profane, peu renseigné sur les "us et coutumes" du Palais, et en particulier sur les "nécessités" de la "procédure civile",... cette discipline n'est rien d'autre, suivant l'expression d'un journaliste qu'... "une science astucieuse", et la "justice civile",... "une affaire de technicité".

S'il arrive que ce profane ne soit pas seulement un curieux, mais un justiciable qui ait le malheur de perdre un procès, sans trop comprendre les motifs de son échec, il donnera, sans doute, raison à cet étudiant en droit, qui disait: "...la procédure, c'est la boîte à magie des seuls praticiens et le coffret de Pandore des plaideurs".

Pendant ce temps, peu de lumière sur "...la procédure" et son rôle dans une instance civile, "...les tares" qu'on lui reproche, "...les correctifs" que promet d'apporter le premier projet des Commissaires chargés de la réforme de "notre bon vieux code de procédure civile",... déposé en mars dernier devant la Chambre par le procureur-général, l'honorable G.-E. LaPalme, — ...faire "tout ça" dans un style qui s'apparente le moins possible au jargon juridique, ... fondre le tout en trois articles, dont la lecture ne dépasse pas le quart d'heure; telle est l'aventure aussi périlleuse que téméraire entreprise à la demande de la Direction de l'Action Catholique.

Puissamment tonifié par cette pensée de Carlyle: "...ne te plains pas de ton temps, si tu le trouves mauvais, demande-toi plutôt ce que tu as fait pour le rendre meilleur", et convaincu, par ailleurs, que "la lumière d'une seule allumette vaut mieux que l'obscurité complète",... ce défi, je le relève, escomptant tout de l'indulgence du... lecteur éventuel.

Le "droit substantif" et "la procédure civile"

Au niveau de la procédure elle-même, la Réforme entreprise a, comme objectif de premier plan, celui... ramener la procédure à son véritable rôle d'auxiliaire du droit substantif; aussi, convient-il, tout d'abord de savoir ce que signifient ces expressions: "...le droit substantif" et "...la procédure civile".

Parmi les lois innombrables que ne cesse de faire l'homme... "merely confusing what God achieved in ten"... "le droit substantif" fait office de... "commandements".

Au point de vue civil, ce droit que, principalement l'on trouve régit dans un code du même nom, régit les rapports des individus entre eux comme ceux des individus et de l'Etat. C'est lui qui, par exemple, oblige... le débiteur à payer ses dettes, ... les parties contractantes, à respecter leur contrat, ... l'auteur d'un fait dommageable, à réparer les dommages: c'est ce droit qui régit l'état et la capacité des personnes, la propriété et la possession des biens meubles et immeubles.

La "procédure civile", par ailleurs, n'a d'autre objet que d'animer "le droit substantif", et de s'unir à lui pour en assurer... la reconnaissance judiciaire; son but ultime, son seul d'ailleurs, c'est de "protéger" le droit substantif... "le plus précieux des biens terrestres".

La "procédure, qui est une science s'étendant à toute l'administration de la justice", n'est autre chose, suivant la définition classique, que "la forme suivant laquelle les justiciables et les juges

doivent agir, les uns pour obtenir, les autres pour rendre justice".

Elle est "criminelle" ou "civile" suivant que la Justice doit être rendue — soit à l'occasion d'un fait que la loi, autant pour le bien général que pour l'intérêt privé, a déclaré punissable — soit à l'occasion de toute contestation purement civile. Les "règles" de procédure civile, les seules qui intéressent ce propos sont pour la très grande majorité contenues dans un "code",... dont la dernière grande toilette remonte à 1897.

Les 1450 articles qu'il renferme répondent aux principales questions que se pose le justiciable ayant un "droit substantif" à faire valoir ou défendre, en justice civile. Ainsi, par exemple, solutionne-

celui de maintes autres, n'est que secondaire ou de soutien.

Pour employer l'expression lapidaire d'un expert en la matière, Me P. Ferland, C.R., professeur de procédure civile à la Faculté de droit de Montréal, certaines règles sont offertes de... "grands commandements", et d'autres, c'est par centaines qu'on les trouve, ... de petits commandements.

En d'autres termes, les premiers dépassent les cadres de l'intérêt strictement privé du plaideur, puisqu'ils tiennent à l'axe même ou au pivot de la procédure, alors que les autres ne franchissent pas ces bornes ou limites. D'où par voie de conséquence les "crimes contre les 'grands commandements'" entraînent de sévères sanctions pour le plaideur: ... des frais élevés, une nouvelle demande et voire même, dans les cas où la prescription a fait son oeuvre dans l'intervalle, la perte d'un "droit substantif". Une lèse-majesté à un... petit commandement, par ailleurs, n'est pas aussi conséquent et, pour cette raison, n'est pas, ou mieux, ne devrait pas être punie avec la même sévérité!

Pour illustrer ces distinctions, nécessaires à l'obtention d'une perspective assez réaliste de ce sujet comme de... l'ampleur des "correctifs" proposés par le projet préliminaire de réforme, ... des exemples de l'une et l'autre catégorie de "commandements" ne sont pas superflus.

Un tribunal, quel qu'il soit, ne peut décider d'une demande en justice sans que la partie contre qui elle est dirigée ne soit présente, ou n'ait été, dument appelée; "audi alteram partem", disait ce, axiome qui se perd dans la nuit des temps. Sans contredit, n'est-ce pas, voilà bien dans un pays non totalitaire, une pierre d'angle de la procédure, un de ses "grands commandements", et à cela ne tiennent, de la justice civile!

Il en est ainsi de cet autre principe reconnaissant à un litige judiciaire un caractère "essentiellement contradictoire". Autrement dit, la justice n'est pas l'affaire d'une seule partie, mais des deux parties en cause. Aussi, ces deux parties ou plus, doivent-elles avoir la faculté d'exposer leurs prétentions respectives, et ce, en temps utile, pour éviter à l'adversaire toute surprise au procès lui-même.

Petit commandement, par ailleurs, ... malheureusement, les tribunaux ne décident pas toujours comme s'il en était ainsi! celui qui veut qu'une "admission de responsabilité", par exemple, ne puisse être alléguée... à contre-temps, c'est-à-dire, dans l'acte de procédure indiqué à cette fin.

De même ordre secondaire, la règle qui veut que l'action (demande en justice) soit signifiée "en personne au défendeur, ou à son domicile, ou résidence, et à défaut de domicile ou résidence, à sa place d'affaires". Pourtant la jurisprudence des arrêts, conforme à la lettre et esprit du code, permet au défendeur non assigné de l'une ou l'autre façon, de demander et obtenir le rejet de l'action, ... même si, en réalité, il l'a bel et bien reçue en temps pour se défendre.

Ces exemples, ces distinctions démontrent suffisamment, semble-t-il, que dans les 1450 règles de procédure que contient le code, il y a aussi... "une échelle de valeurs". Malheureusement, le code ne hiérarchise pas ces valeurs, et laisse au juge le soin de faire les distinctions qui s'imposent. Là, n'est qu'une "tare"... parmi de nombreuses autres que nous verrons dans un second article.

par l'honorable juge Gérard LeMay

Il les questions suivantes: ... où et à qui s'adresse-t-on en pareille éventualité, ... comment met-on en oeuvre les rouages judiciaires indiqués, ... comment et quand expose-t-on ses prétentions, quel est le rôle du juge dans un procès, et quels sont ses pouvoirs, ... de quoi le jugement est-il fait, ... comment et dans quels cas peut-on en appeler d'un jugement de première instance, ... comment les jugements sont-ils exécutés, etc., etc.?

Autrement dit, ces règles ont pour entre autres objets: ... la juridiction ou compétence des tribunaux tant au point de vue de la matière des différends qui peuvent leur être soumis, que du territoire où cette juridiction matérielle peut être exercée, ... les formalités à accomplir pour l'assignation de la partie poursuivie, ... l'exposition contradictoire des raisons et motifs de la demande comme de la défense, — exposition nécessaire à l'information de l'adversaire comme du juge, à la constitution d'un dossier permanent qui garantit les parties contre toute contestation identique future, ... les délais qui, en cette matière comme dans les autres, doivent être accordés à l'adversaire ou autrement respectés.

Beaucoup trop brève et sèche est cette énumération sur l'étendue de la procédure; forcément telle, à cause des cadres étroits assignés, celle-ci suffit néanmoins, à donner une idée de l'immensité du champ qu'elle couvre.

Sans procédure: La jungle!

Gardiennage du "droit substantif"... "le plus précieux des biens terrestres qui soient", elle en assure la protection et est son indispensable auxiliaire, a-t-il déjà été déclaré sommairement. Sa disparition signifierait le retour inévitable... à la loi de la jungle, ou du plus fort... "à ces temps que Napoléon trouvait barbares pour les deux seuls motifs qu'on y rendait justice — sans formalité — et — au pied d'un arbre —".

Ce rôle de gardienne, protectrice et auxiliaire du "droit substantif", bien sûr, toutes et chacune des 1450 règles de procédure que contient notre bon vieux code, ne l'assument pas au même degré, ni non plus avec la même efficacité. Autrement dit, le rôle de plusieurs d'entre elles, en est un qui est essentiel à l'atteinte même de cet objectif élevé, alors que

Votre opinion

"Holiday Inn"

Monsieur le Rédacteur,

On érige présentement au pont de Québec un nouveau motel appelé "Holiday Inn".

Comment expliquer cette décision plutôt rétrograde, d'hommes d'affaires, d'appeler leur entreprise par le nom d'un hôtel anglais dans une ville française comme Québec?

Messieurs, êtes-vous de ceux qui, par ignorance ou snobisme, croient que pour réussir en affaires, il faut abjurer la langue du pays en faveur de l'anglais?

A l'entrée de notre ville, vous messieurs du motel "Holiday", n'auriez-vous pas assez d'imagination pour imiter vos voisins de "l'Auberge du Grand Boulevard" en ce qui a trait aux appellations françaises?

Comme suggestion, je proposerais au Gouvernement d'infliger une taxe spéciale à ces firmes osant entretenir une pareille apathie à l'endroit du "fait français". Je vous proposerais, de plus, de bien vouloir embaucher au sein de votre administration un homme d'affaires de langue française qui apporterait des changements progressifs et favorables à l'endroit de vos enseignes publicitaires.

Messieurs de "l'Holiday" et vous tous qui avez tendance à l'anglicisation, vous laissez une bien mauvaise impression de "La belle province".

Roland GINGRAS, Québec.

Joug de l'école

Monsieur le Rédacteur,

Avant de formuler des griefs contre les écoles chrétiennes, il serait bon que les auteurs de certains mémoires présentés devant la Commission Parent regardent aussi du côté des enseignants: pas seulement du côté des enseignants et des manuels. C'est que présentement ces écoles sont victimes d'un peuple qui a été des plus négligés dans le passé pour l'instruction. A l'école, les

élèves ressemblaient aux parents. L'étude n'était pas leur fort. Au lieu de coopérer avec le corps professoral, ils se sont solidarisés contre lui. L'objet de leur rêve d'avenir était fixé au jour où ils seraient délivrés du joug de l'école. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'avec une pareille mentalité, on constate des lacunes aujourd'hui. Le "joug" n'est pas un sous-produit exclusif à l'école du Québec. C'est aussi le produit de la famille, de la société et des institutions que l'individu a fréquentées. Pour juger de la valeur de l'école, il faut aussi tenir compte des deux autres facteurs.

Je ne suis pas contre la volonté de faire mieux à l'avenir. Cette intention est conforme à l'idéal qui nous demande de nous surpasser sans cesse. Mais que tous les intéressés sachent bien que les vrais novateurs sont ceux qui continuent le passé.

LE SAGITTAIRE

Les catholiques et l'EUROPE

Rome — (C.C.C.) — Commentant la lettre que le Pape a fait envoyer au président des Semaines Sociales de France, à l'occasion de leur 49ème session ayant pour thème: "L'Europe des personnes et des peuples", M. Federico Alessandrini souligne dans l'Observateur Romano, l'importance de cette lettre qu'il nomme "Document sur l'Europe".

Après avoir relevé les principales affirmations du document, notamment celle-ci: "L'Institution de l'Europe, loin d'être l'apanage exclusif des gouvernements, sera donc aussi l'oeuvre des peuples", M. Alessandrini écrit: "En définitive, ce sont des applications des principes généraux de la morale sociale à un des problèmes qui, en ces années-ci, sous l'impulsion de nécessités

historiques de plus en plus sensibles, s'imposent à la conscience des peuples européens".

Le vice-directeur de l'Observateur Romano évoque à ce sujet l'encyclique Mater et Magistra du pape Jean XXIII, encyclique, dit-il, "qui résume les enseignements de ses prédécesseurs en les adaptant aux temps nouveaux et dont le motif dominant est la défense de l'homme, son éducation à la liberté et au bon usage de ce don, la protection de la liberté contre tout attentat intérieur et extérieur et, enfin, la défense de la dignité de la personne comme protagoniste autonome et responsable de son existence".

L'auteur de l'article estime que le "Document sur l'Europe" s'insère dans Mater et Magistra et il souligne l'ampleur de l'enseignement social du pape Jean XXIII non seulement au plan national mais aussi sur le plan international.

M. Alessandrini poursuit: "De même que dans la vie intérieure des Etats nationaux le progrès n'est que le reflet des justes libertés individuelles, de même, dans la vie internationale, une véritable communauté solidaire n'est que dans le respect des individualités et des prérogatives des différents peuples, chacun de ceux-ci apportant sa contribution à la construction d'un monde uni, non pas uniforme mais varié dans son unité, non pas raidi par un schématisme qui veut imprimer de soi individus et nations, non pas imposé d'en haut par des volontés idéologiques ignorantes de l'homme, mais surgie et grandie du bas.

L'Eglise approuve et encourage les associations économiques et politiques de groupes d'Etat, exactement comme, au sein des communautés nationales, elle encourage ces associations, ces corps intermédiaires entre individus et collectivités

que l'encyclique désigne comme des aspects positifs de socialisation".

L'article conclut que la lettre par laquelle le Souverain Pontife a fait envoyer à la 49ème session des Semaines Sociales de France, l'approbation, l'encouragement, la bénédiction du pape Jean XXIII,

se situe dans cette grandiose perspective et invite les catholiques à être des protagonistes conscients, actifs, cohérents dans la construction en cours de la nouvelle Europe et à collaborer loyalement avec les hommes de bonne volonté.

No 1961

Education - Orientation

REFLEXIONS POUR PARENTS EN VACANCES (IV)

Ces réflexions sur l'importance de la FREQUENTATION SCOLAIRE pourraient se poursuivre durant quelques semaines encore: je pense cependant qu'il faut faire une pause pour donner au lecteur le temps de méditer un peu ces graves propos. Et je souhaite surtout que ces quelques chroniques contribuent au retour à l'école de quelques enfants sérieusement attirés par le mirage fallacieux de la liberté et l'appât du gain.

Je pense qu'il faut répéter, et avec insistance, à tous les parents et à tous les maîtres, que l'école est généralement la clef du succès dans la vie. Lorsqu'un jeune homme se présente pour obtenir un emploi, la première question qui lui est invariablement posée est: "Quel est votre degré de scolarité? Jusqu'à quelle année avez-vous étudié? Quel diplôme possédez-vous?" Il ne suffit pas de répondre: "Je sais tout faire"; ce qui équivaut souvent à "Je ne sais pas faire grand-chose". De plus en plus, la neuvième année constituera une formation insuffisante pour rendre un jeune homme apte à gagner sa vie; il faudra viser vers la onzième année et vers des cours de spécialisation.

Qu'il me soit permis de revenir sur un aspect du problème que je touchais hier, à savoir qu'il n'est pas nécessaire que les parents aient fréquenté l'Université pour comprendre très bien eux-mêmes, toute l'importance de l'instruction dans le siècle ou nous vivons. Nous connaissons tous des dizaines, voire des centaines de familles dont les chefs, d'instruction fort rudimentaire, ont tout de même compris cette importance et ont tout fait pour donner à leurs enfants l'héritage le plus précieux de tous, celui d'une instruction très poussée et d'une formation qui a permis à ces enfants d'occuper une place enviable dans la société.

L'espace me manque aujourd'hui pour discuter comme il conviendrait et pour disposer de l'argument "nécessité, besoin d'argent" que l'on invoque pour retirer l'enfant de l'école avant qu'il n'ait complété sa neuvième année. De plus en plus nos commissions scolaires offrent, jusque dans les milieux les plus reculés, toutes les classes nécessaires à l'instruction de tous les enfants; et l'enseignement est dispensé gratuitement à tous. Les parents ne sauraient donc alléguer que les cours coûtent trop chers... puisqu'ils sont gratuits. Et lorsqu'il s'agit de spécialisation, des institutions d'enseignement professionnel, des classes de cours secondaires, des allocations et des bourses sont offertes à tous ceux qui veulent en profiter.

Il reste un dernier point que je n'ai pas touché et qui joue un rôle très important dans ce problème de la persévérance scolaire: c'est le rôle de l'école elle-même. Plusieurs enfants veulent quitter l'école parce que l'instituteur n'a pas su rendre sa classe intéressante; mais c'est là une autre histoire... Louis-Philippe AUDET

Deux couturiers italiens, Simonetta et Fabiani font la conquête de Paris

Par JEAN SPRAIN WILSON

Paris — (P.A.) — Dans le décor spectaculaire qui leur est coutumier, Simonetta et Fabiani, éminents couturiers de Rome, ont envahi la scène de la capitale de la mode, remportant une victoire complète.

Au cours de cette première présentation, qui rappelle les fastueux galas d'ouverture de feu Christian Dior et Jacques Fath, l'équipe mari et femme s'est méritée les louanges des représentants de la presse et des personnalités qui ont applaudi cette collection, si impatiemment attendue.

Toute une journée durant, les mannequins ont fait voir différentes silhouettes, dans les élégants salons de l'avenue Montaigne, constituant sans doute l'événement le plus important du genre, cette saison.

Le couple Fabiani caressait ce projet depuis quatre ans.

A Rome, Simonetta a pour clientes, entre autres, Audrey Hepburn et Zsa-Zsa Gabor, et possède une boutique excentrique, Fabiani, en outre de Josephine Baker et autres personnalités, habille toute la "dolce vita" romaine. D'un commun accord, ces couturiers ont décidé de conquérir Paris.

La ligne "dauphin" constituait le thème de la collection, et le port des pantalons était mis en évidence par de jeunes beautés au maquillage savant, qui ont présenté des modèles sport, une spécialité italienne.

Les pantalons de ski se portaient avec de gros chandails de tricot aux dessins amusants, souvent garnis de soutaches ou frangés de boules de neige.

Des blouses à l'encolure tortue ou à capuchon, qui

complétaient certains costumes, étaient réalisées en cuir, lainage, ou même vison et fourrure rasée.

Les costumes et manteaux pour le jour comportent un petit corsage, la ligne d'épaule arrondie, et des manches étroites à l'arrière, et plus amples à l'avant, ces dernières désignées sous le nom de "manche à la Dauphin".

L'ourlet descend à deux pouces environ plus bas que le genou, tel que préconisé par les deux couturiers romains au cours des trois dernières saisons.

On voyait plusieurs modèles tailleurs, comportant la redingote trois-quarts tombant sur une jupe confortable, et des robes d'épais lainage.

Les robes cocktail, presque toujours noires, étaient de style princesse et sans manches, ou avec un drapé sur l'épaule ou à l'arrière. Les crêpes, brocarts, soies, satin et velours, étaient utilisés pour la confection de robes de dîner ou splendides toilettes de bal.

La collection comportait aussi des blouses et robes entièrement plissées à la verticale à la façon des lanternes chinoises, ou des cloches de Noël en papier. Certaines robes-culottes de brocart, étaient conçues pour les adeptes du twist, alors que d'autres modèles pour l'heure du cocktail simulaient la jupe-pantalon.

L'hôteesse avait le choix entre différentes robes, dont l'une, toute perlée, donnait l'illusion du pantalon, bien fait, la jupe se terminait par une traîne flottante.

La chevelure des mannequins était ornée de boucles postiches qui s'emblaient pour donner la plus haute coiffure depuis l'époque de Marie-Antoinette.



La fraîcheur de la blouse estivale

● Un croquis de fleurs, en noir sur blanc, caractérise cette radieuse blouse, un alliage coton-dacron. (Ship'N Shore).

Pour les repas improvisés

Du saumon en croûte

Le saumon en conserve est une véritable bénédiction pour les repas improvisés. En outre, il se prête particulièrement bien à une infinie variété de mets savoureux qu'on peut apprêter d'avance, pour les cuire au four juste avant le repas.

La recette de pâté aux oeufs et au saumon que nous proposons aujourd'hui répond parfaitement aux exigences de l'une ou l'autre de ces occasions. Il s'agit d'un délicieux mélange d'oeufs et de saumon, qu'on fait cuire en flan lisse et ferme, dans une croûte de tarte.

Vous pouvez, par exemple, faire cuire la croûte le matin, en prévision du souper, ou bien, utiliser une croûte congelée si vous en avez en réserve dans votre congélateur, ou encore, remplacer la croûte par une purée de pomme de terre fraîches ou de pommes de terre instantanées.

PÂTE AUX OEUFS ET AU SAUMON

1 c. à table de beurre ou de margarine.
1 c. à table de farine,

1/2 c. à thé de sel,
un peu de poivre,
1/2 tasse de lait,
2 tasses de saumon en conserve
(1 boîte de 1 livre)
1/2 c. à thé de sauce
Worcestershire,
3 oeufs, bien battus,
1 croûte de tarte de 8", cuite,
1 oeuf cuit dur, haché finement,
1 c. à table de beurre.

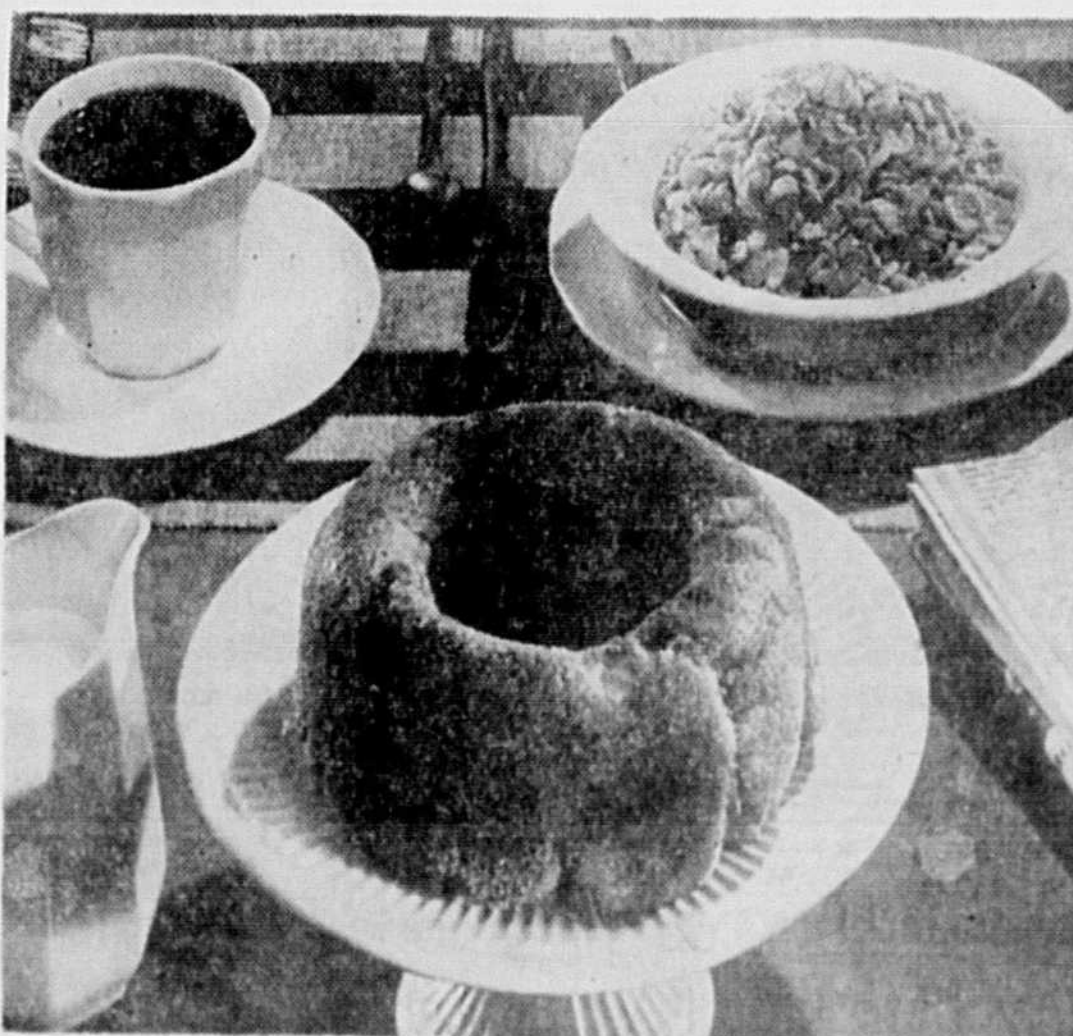
Faire fondre une cuiller à table de beurre; lui incorporer la farine, sel et poivre. Cuire, en tournant, jusqu'à ce qu'il s'y forme des bulles; ajouter petit à petit le lait. Cuire, en tournant toujours, jusqu'à consistance épaisse et lisse. Ajouter le saumon, émietté, et la sauce Worcestershire; bien mélanger. Ajouter en remuant les oeufs bien battus. Verser dans la croûte de tarte cuite. Parsemer sur le dessus, l'oeuf dur haché et la dernière cuiller à table de beurre. Cuire au four préchauffé à 350°F. (modéré), de 20 à 25 minutes, ou jusqu'à ce que la garniture soit prise. Pour 4 ou 5 personnes.

L'enfant et ses gardiennes

Vancouver — (P.C.) — Un pédiatre de Vancouver émet l'opinion que les mères de famille travaillant hors de leur foyer et qui emploient différentes gardiennes d'enfants se remplacent à tour de rôle, exposent de ce fait leurs enfants à des troubles émotionnels souvent graves.

Le Dr John-F. McCreary, doyen de la faculté de médecine à l'Université de Colombie-Britannique, a dit à Vancouver que "l'élément primordial dans la vie du petit enfant, est le développement d'un sentiment de sécurité par la présence d'une même personne qui lui inspire confiance".

"Cette personne", d'ajouter le docteur, "devrait être sa mère, de préférence. Lorsque l'enfant est partagé entre plusieurs personnes se succédant à ses côtés, pour jouer le rôle de la maman, il manque de sécurité".



Pour un déjeuner substantiel

Par un matin frais, quand vous désirez prendre un déjeuner plus substantiel, rien ne peut remplacer le GATEAU AU CAFE.

Gâteau au café vite fait 1 paquet de biscuits friables — 2 tasses de flocons de

mais — 1/2 c. à thé de cannelle — 3 c. à table de miel — 2 c. à table de beurre fondu. Préparation: Séparer les biscuits, émietter les flocons de maïs et les mélanger à la cannelle. Mélanger le miel et le beurre. Incorporer les biscuits au mé-

lange, miel-beurre, et ensuite les ajouter aux flocons de maïs. Placer dans un moule en forme d'anneau, que vous aurez graissé. Faire cuire à four modéré (400°F.) environ 20 minutes. Servir chaud. Délicieux et nourrissant.

Une histoire vraie

VANCOUVER. — (P.C.) — Me Marion Baker, qui était récemment de passage à Vancouver, en route vers le tour du monde, a raconté qu'elle n'oublierait jamais la présence de ses chats, au Kenya.

Il ne s'agit pas de bêtes sauvages, mais bien de simples chats siamois, que Mme Baker avait importés d'Angleterre avant son départ pour le Kenya, il y a 25

ans. A la mort de son mari, elle se trouva seule pour diriger une plantation de café de mille acres, située à trente milles du poste de police le plus rapproché.

Alors que les terroristes Mau-Mau envahissaient les forêts, à cette même période, ses domestiques africains quittèrent la maison et les chiens de garde furent tués par les lions et léopards venant rôder la nuit. Mme

Baker avant de s'endormir, plaçait un fusil sous son oreiller et comptait sur la présence de ses quinze chats siamois qui faisaient entendre un grondement au moindre bruit, et s'attaquaient à quiconque entrait dans la maison, tenant même les lions et léopards à distance. Grâce à ses chats et son fusil, Mme Baker put continuer à diriger sa plantation.

Des écharpes et des cols amovibles chez Nina Ricci

Paris — (Reuters) — Nina Ricci a montré l'une des plus jolies silhouettes parmi les modèles des collections d'hiver présentées à Paris.

Ses créations mettent en valeur une ligne d'épaules étroite sur un corsage souple, et des jupes-cloche qui encerclent les hanches.

Ricci est la seule maison de haute couture, à date, qui conserve la jupe modérément courte, l'ourlet ne baissant que d'un pouce tout en recouvrant

le genou et s'arrêtant au-dessus du mollet contrairement à l'idée des autres modelistes.

Plus tôt, Jean Patou avait fait un compromis sur la brillante question de l'ourlet en créant un modèle de jupe descendant en demi-cercle en avant et à l'arrière, pour remonter légèrement sur les côtés.

Nina Ricci préconise une petite carrure d'épaules souvent cachées par de grands cols ou des capuchons à la russe cou-

pés en triangles et dont la pointe descend jusqu'au milieu du dos.

Les écharpes et cols amovibles sont réalisés dans le même tissu ou autres tissus plus élaborés, que celui du costume, et parfois, richement garnis de fourrure.

Ce qui caractérise surtout la nouvelle mode, c'est la souplesse de sa ligne en hauteur, rappelant la grâce d'un roseau pliant et qui n'offre aucune similitude avec les frisons et ruchés de la saison dernière.

Paris est en train de prouver que l'allure essentiellement féminine, n'est pas synonyme de falbalas.

Dans la section des manteaux, Nina Ricci présente des capes, manteaux-capes à cols rigides, qui s'accompagnent de chapeaux de fourrure encerclant la tête, ce qui donne à cette partie de la collection, un caractère d'inspiration russe.

Certains modèles de capes se collent à la silhouette à la manière d'un cocon, alors que d'autres sont très amples et parfois ramenées sur une épaule de façon débonnaire, selon le style favori du dessinateur Grahay.

Yves St-Laurent préconise le modèle tubulaire

Paris — (P.A.) — Le jeune couturier Yves Saint-Laurent, qui a déjà habillé ses clientes dans des robes-sacs, leur suggère maintenant des modèles tubulaires.

Apparemment, ces nouvelles créations ont eu beaucoup de succès auprès des personnalités féminines qui assistaient à sa récente présentation de modes.

Le fourreau allongé souligne le corsage pour glisser gentiment sur les hanches, laissant plutôt deviner les formes.

Comme pour endosser le succès du jeune couturier, la princesse de Radziwill, au

lieu de porter une création Givenchy qu'elle a coutume de choisir de préférence, était revêtue d'un costume de lainage deux-pièces, conçu tout spécialement pour elle par Saint-Laurent.

La princesse Radziwill assistait à la présentation de modes avec la vicomtesse Jacqueline de Ribes, l'une des dix femmes les plus élégantes du monde et elle assumait son rôle de chroniqueuse pour le compte d'une revue féminine publiée aux Etats-Unis.



Sportive

● Pour l'automne, cette chemise inspirée de celle du barbière, en rayé rose et blanc, fera l'affaire de la sportive. A Londres on la porte avec une large ceinture de cuir. (Photo U.P.I.)

De la robe-sac à la robe-tube

Paris — (P.A.) — Le couturier Yves St-Laurent, qui a déjà inventé la robe-sac, a montré sa dernière création aujourd'hui, la robe-tube, devant un public féminin enthousiaste.

L'homme ne doit pas, toutefois, être pris de panique devant la robe-tube. Même si le protégé de feu Christian Dior appelle sa dernière invention la silhouette "gant", elle n'épouse pas les formes aussi parfaitement.

La longue silhouette fait ressortir le buste et glisse sur les hanches, laissant deviner les formes qu'elle habille. Il semble bien qu'elle garantira un succès énorme à St-Laurent.

La princesse Lee Radziwill, sœur de l'épouse du président Kennedy semble assurée de son succès. Elle portait un deux-pièces de lainage, conçu expressément pour elle par St-Laurent et elle tentera d'intéresser sa sœur, Mme Kennedy, aux costumes du couturier.

La princesse était en compagnie de la vicomtesse Jacqueline de Ribes, une des femmes les mieux habillées du monde, et remplissait son rôle de correspondante de la revue américaine McCall's.

CONSEILS

pour la journée

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

SAMEDI 4 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Contrôlez votre agressivité par une intelligente discipline, et la modération en tout et partout.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On s'attend à ce que vous fassiez part de nouveaux développements. La position des planètes est favorable à la sociabilité.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Des amis influents vous aideront à voir clair dans une affaire embrouillée. Tenez votre correspondance à date.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous reposez pas sur vos lauriers, rien ne fait plus vite. Dirigez votre enthousiasme dans la bonne voie.

La femme :

Ses droits et ses responsabilités

HALIFAX. — (P.C.) — Un professeur à la Faculté de droit de l'Université Dalhousie, à Halifax, déclare que les femmes devraient apprendre à équilibrer leurs droits avec leurs responsabilités sociales.

Alors qu'il prenait la parole à l'assemblée annuelle des groupements féminins de Nouvelle-Ecosse, à Wolfville, le professeur W.A. Mackay a dit que la femme moderne sera forcée d'accepter certains désavantages dans le domaine social, comme par exemple, de rester debout dans un autobus bondé de monde.

Le professeur Mackay est d'avis que les femmes doivent assumer de nouvelles responsabilités en marge des problèmes de la société.

La Section des consommateurs recommande de laisser mûrir les tomates plutôt vertes à la température de la pièce. Des qu'elles sont à point, on les conserve au réfrigérateur.

SI VOUS ETES NE UN 4 AOUT

Vous avez une personnalité vivante et devez parfois freiner votre enthousiasme un peu trop tapageur. Il vous arrive de tirer de l'arrière sans raison apparente, mais il y a toujours une raison qui motive votre comportement. Cœur généreux, âme fière et esprit familial caractérisent également les natis de ce signe.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous devrez penser vite et prendre des décisions importantes. Efforcez-vous de mieux comprendre les autres, d'ici quel temps.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Une journée stimulante pour tous ceux qui travaillent sur des idées. Activités artistiques intéressantes.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ceux qui partagent vos ambitions seront des collaborateurs efficaces. Ne vous déstabilisez pas d'une réserve nécessaire.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Cultivez des ambitions à longue échéance et mettez-vous à l'oeuvre dès maintenant pour les réaliser.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — L'assistance planétaire est nulle, vous serez l'artisan de vos propres réussites. Les voyages sont à l'ordre du jour.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Plus tard, vous reviendrez à cette journée fertile en réalisations, aussi pendant qu'elle passe, profitez-en bien.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne changez pas vos plans. Les imprévus et les impondérables n'auront qu'une importance secondaire.

20 février au 20 mars (Poissons) — Prenez le temps de faire la pause qui repose, et remettez à demain ce que vous n'avez pas le temps de faire aujourd'hui.

Deux jupes



9005 12 1/2 - 22 1/2
Marian Martin

Ce pratique patron donne deux modèles de jupes: une droite et une large par laiz. La blouse ajustée se garnit de boutons et les manches seront courtes ou trois-quarts.

Le patron 9005 se vend demi-grandeur: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2.

Envoyez 6.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patron, "L'Action Catholique", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron	-----
Mesure désirée	-----
Nom	-----
-----	-----
Adresse	-----

Le Plan Budgétaire...

Soyez économe...

ACHETEZ MAINTENANT... PAYEZ PLUS TARD...

Pianos — Orgues — Radios — Téléviseurs
Haute-Fidélité et Stéréo

WILLIS & CO. LIMITED

1095, rue St-Jean

UN SERVICE DE
VAISSELLE
ou autres articles tels que:
VERRERIE • ARGENTERIE • BIBELOTS
PORCELAINE
USTENSILES DE CUISINE
s'achètent chez:
RENAUD & CIE 476, LAFONTAINE
RIV.-DU-LOUP
82, RUE ST-PAUL
QUEBEC

PRESIDENT et VATRIC

BALAYEUSES

RECONDITIONNEES COMME NEUVES

NOTRE PRIX **39.95** Garantie d'un an
Tant qu'il n'y en aura

ATTENTION il n'en reste que 39 — APPELEZ à 623-4647
ou écrivez à 180 de l'Espinay, Québec

Service spécial sur toutes balayuses President et Vatric et autres marques. Spécialité pour réparations de toutes marques, Balayuses, Polisseuses, etc.

VENTE — ACHAT — ECHANGE

HAUSSE DES REVENUS D'EXPLOITATION DE L'INDUSTRIE DE L'ELECTRICITE

Toronto

(Suite de la page 7)

Tr. Can. L.	2995	13%	19%
Trans. P. L.	2995	13%	19%
Un. Ace. 1 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 2 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 3 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 4 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 5 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 6 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 7 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 8 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 9 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 10 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 11 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 12 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 13 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 14 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 15 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 16 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 17 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 18 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 19 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 20 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 21 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 22 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 23 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 24 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 25 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 26 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 27 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 28 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 29 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 30 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 31 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 32 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 33 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 34 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 35 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 36 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 37 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 38 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 39 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 40 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 41 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 42 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 43 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 44 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 45 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 46 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 47 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 48 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 49 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 50 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 51 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 52 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 53 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 54 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 55 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 56 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 57 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 58 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 59 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 60 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 61 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 62 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 63 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 64 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 65 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 66 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 67 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 68 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 69 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 70 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 71 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 72 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 73 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 74 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 75 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 76 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 77 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 78 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 79 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 80 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 81 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 82 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 83 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 84 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 85 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 86 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 87 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 88 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 89 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 90 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 91 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 92 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 93 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 94 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 95 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 96 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 97 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 98 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 99 pr	2995	13%	19%
Un. Ace. 100 pr	2995	13%	19%

Rapports géologiques

M. René Levesque, ministre des Richesses naturelles, annonce la publication d'un rapport géologique préliminaire sur la région de Fabre-Mazenoil qui comprend les cantons de Fabre et de Mazenoil ainsi que les trois-quarts de ceux de Laperrière et de Shebourn, et couvre une superficie de 230 milles carrés. Les villages de Fabre et Laniel se trouvent dans ce territoire dont la limite occidentale est la lac Tremblant. Son angle nord-ouest est à quelque 10 milles au sud-ouest de la ville de Laniel. Le rapport, qui a été préparé par le service des Richesses naturelles, a été remis au ministre des Richesses naturelles, à Laniel, le 27 juillet 1962.

Le ministre des Richesses naturelles de Québec, monsieur René Levesque, annonce la publication d'une carte de compilation intitulée "Minéralisation métallifère des Appalaches du Québec". Elle servira à illustrer une étude préparée par des géologues du ministère et présentée à la réunion annuelle de "Prospectors and Developers Association", tenue à Toronto en mars 1962.

Sur cette carte en trois feuilles, portant les numéros B-790, B-791 et B-792, les auteurs, J. Bélard, R. Marleau, G. Duquet et J. P. Péro, ont indiqué la répartition de la minéralisation par rapport aux grandes unités lithologiques et aux principaux traits structuraux de la zone des Appalaches. La feuille est (B-792) comprend la péninsule de la Gaspésie jusqu'à la rivière Matapédia, la feuille médiane (B-791) couvre la région comprise entre la rivière Matapédia et la rivière Etchemin et la feuille ouest (B-790) s'étend de Montmagny à la limite sud-ouest de la province de Québec.

Devant la forte demande suscitée par cette carte, les autorités du ministère ont décidé d'en faire une distribution dans sa forme actuelle, même si celle-ci n'est pas définitive. Les intéressés, qui en feront la demande au ministère des Richesses naturelles de la province de Québec, recevront des copies "Ozald". Ils recevront aussi un compte rendu de la conférence ci-haut mentionnée et publiée dans le numéro d'avril 1962 de la revue Canadian Mining Journal.

Les grains à Winnipeg

WINNIPEG (P.C.) — Le marché du lin a manifesté une activité accrue hier, à la Bourse des céréales de Winnipeg. On a en effet vendu 120,000 boisseaux de cette céréale au Royaume-Uni et 16,000 boisseaux au Japon.

Cet accroissement de la demande a provoqué une reprise des prix de cette céréale, mais les ventes qui ont eu lieu par la suite ont causé un recul.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

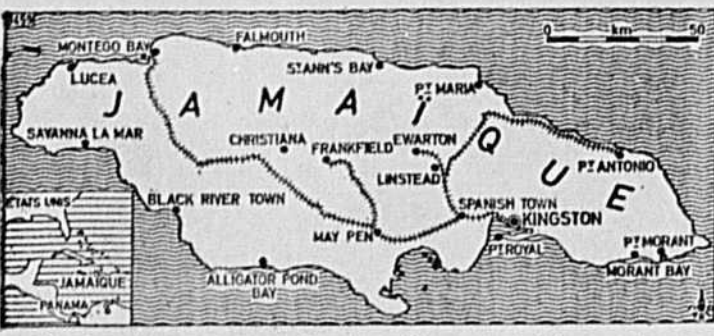
Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Pour le seigle, les prix ont varié et le volume des échanges a été restreint.

Le volume des échanges a limité pour l'avoine et l'orge.

Indépendance de la Jamaïque

C'est lundi, 6 août, que la Jamaïque accédera à l'indépendance nationale. Les festivités seront hautes par la présence de la princesse Margaret et de Lord Snowdon. Sir Alexander Bustamante, leader du J.L.P. (Jamaica Labour Party), et premier ministre de la Jamaïque, a déclaré que son pays entendait rester membre du Commonwealth et qu'il comptait beaucoup sur l'aide des États-Unis, au moyen de l'alliance pour le progrès, pour le développement économique de l'île.



La Jamaïque est une île dont la superficie est à peu près de tiers de celle de la Belgique. Elle est située dans la Mer des Antilles. Sa population s'élève à 1,7 million d'habitants, dont les quatre cinquièmes sont des noirs ou des sang-mêlés. Le reste de la population se compose d'Antillais, de Chinois et d'Européens. Kingston, la capitale, compte 380,000 habitants. Montego Bay et Spanish Town sont les autres villes importantes.

Pays dont l'économie est essentiellement basée sur l'agriculture, la Jamaïque est la plus grande productrice de bananes et la seconde productrice de sucre des dépendances de la Grande-Bretagne. En 1960, elle a exporté 312,140 tonnes de sucre et 5,9 millions de régimes de bananes. Parmi les autres produits agricoles d'exportation, citons le rhum, les jus de fruits, l'ananas en boîtes et les piments.

Quant aux ressources minières, la Jamaïque occupe la première place des producteurs mondiaux de bauxite (minéral d'aluminium). En 1960, l'exportation de ce produit s'élevait à 4,2 millions de tonnes. La valeur de l'exportation de bauxite et d'oxyde d'aluminium représente environ 50% de la valeur totale des exportations, tandis que le sucre et le rhum ne représentent plus que 25% des exportations, et que les bananes ont même vu leur part tomber en dessous de 8%. Deux entreprises américaines et une entreprise canadienne ex-

ploient les dépôts de bauxite; cette dernière transforme le minéral en oxyde d'aluminium.

De plus, une raffinerie de pétrole de la Standard Oil Company vient d'être mise en service. N'oublions pas pour terminer, que la Jamaïque connaît une florissante industrie touristique et que des prospections afin de rechercher du cuivre et du minéral de fer sont en cours.

Les produits d'exportation de la Jamaïque sont en premier lieu destinés à la Grande-Bretagne (34,4% des exportations), aux États-Unis (28,5%) et au Canada (25,4%). La plupart des produits que le pays importe, proviennent de la Grande-Bretagne (35,2% des importations), des États-Unis (21%) et du Canada (11,2%).

La Loi du Dimanche

Protestations auprès du Premier Ministre

Le président de la Fédération Nationale de la Métallurgie, M. Adrien Plourde, proteste énergiquement auprès du premier ministre, l'hon. Jean Lesage, sur la lenteur du département du procureur général à faire respecter la loi du dimanche.

Selon M. Plourde, le 3 juillet, le procureur du Syndicat National des Employés de l'Aluminium de Shawinigan Falls Inc. M. Jean-Paul Lalancette faisait parvenir une requête au procureur général de la province, accusant l'Aluminium Company de violer la loi du dimanche dans ses usines.

Dans cette requête, il est stipulé qu'une trentaine d'employés depuis le 24 juin, travaillaient le dimanche sur des opérations qui peuvent s'exécuter sur semaine comme elles le sont dans les autres usines de la même compagnie à Beauharnois, l'Île-Maligne et Arvida.

Le président de la Fédération souligne dans sa lettre au premier ministre que les syndicats étaient habitués à plus de diligence de la part des anciens procureurs-généraux, à faire observer la loi du dimanche.

Il s'étonne du peu d'empressement de la part du cabinet du procureur général à faire enquête lorsque ce sont des compagnies qui sont concernées. M. Plourde souhaite que le premier ministre voit à ce que le département du procureur général donne plus d'égard aux requêtes syndicales sur la loi de l'observance du dimanche.

Peinture jugée offensante

Johannesburg — (P.A.) — Le Bureau de censure de l'Afrique du Sud a condamné et banni comme offensante une peinture, "Le Christ Noir", œuvre d'un artiste non-blanc. La peinture représente un Christ crucifié, dont le visage est celui d'Albert Luthuli, de l'Afrique du Sud, Prix Nobel pour la paix.

Deux centurions romains, sous la croix, ont le visage du premier ministre Hendrik Verwoerd et du ministre de la Justice Balthazar Vorster. Luthuli tombe sous le coup de la nouvelle loi anti-sabotage et ses all-

lées et venues sont restreintes. Une exposition publique de cette peinture — qui a été montrée dans un temple anglican — a été arrêtée par le ministre de l'Intérieur, Jan Dekker, jusqu'à ce que les censeurs se prononcent sur le sujet.

Le Bureau a décrété que la peinture "visait à offenser les convictions et les sentiments religieux d'une partie de la population". La décision signifie que la peinture ne pourra être montrée dorénavant dans une exposition publique.

Jagan déterminé à voir le marxisme s'établir en Guyane

MONTREAL (P.C.) — La présidente du parti de l'opposition de la Guyane britannique a déclaré que le premier ministre de ce pays, M. Cheddi Jagan, appuie la politique du gouvernement russe.

Mme Winnifred Gaskin a précisé, au cours d'une conférence de presse, que la politique du premier ministre Jagan est orientée vers l'Union soviétique alors que le premier ministre lui-même est déterminé à voir le marxisme s'établir dans le pays.

Elle a ajouté que Jagan perd beaucoup de popularité auprès du peuple à cause de sa gouvernance incompétente et inapte.

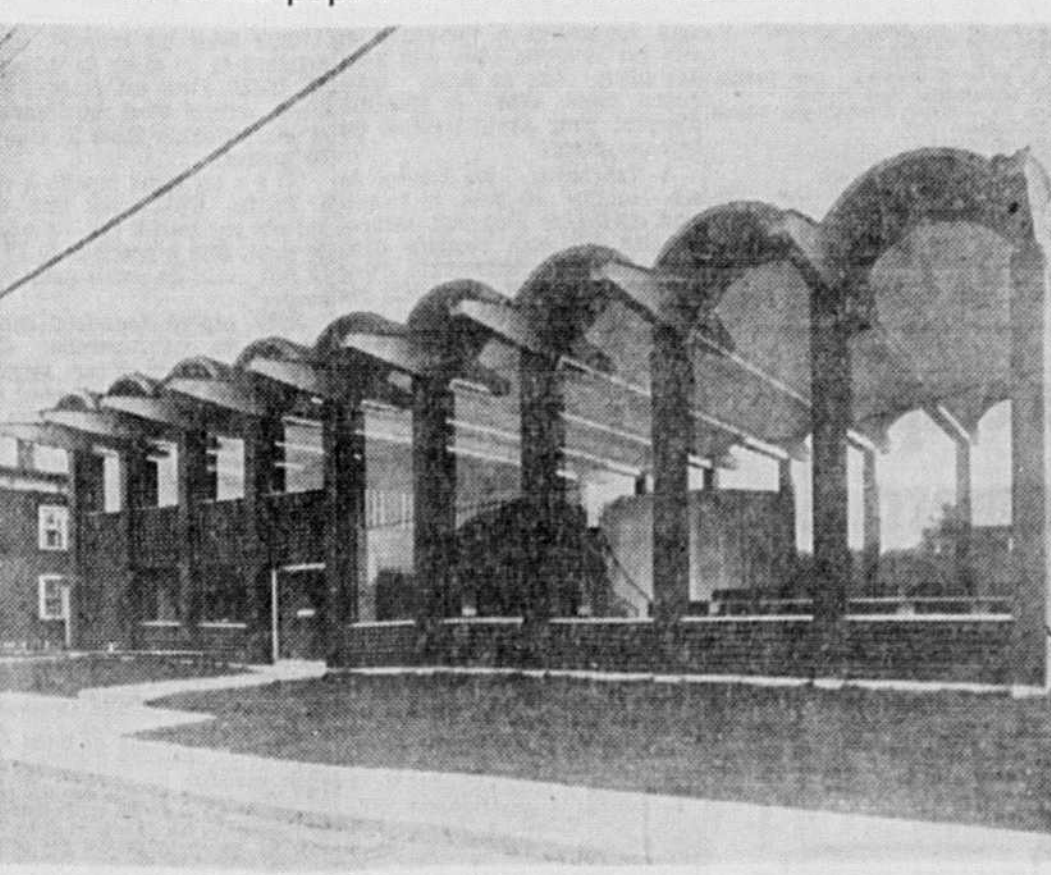
Mme Gaskin a souligné que son propre parti, le congrès national populaire, est socialiste, qu'il demande l'établissement de certains services publics, favorise l'entreprise privée dans d'autres domaines, la collaboration entre le gouvernement et les hommes d'affaires et l'adhésion du gouvernement à des projets essentiels à la société mais que l'entreprise privée n'en peut réaliser.

Elle a exprimé son étonnement devant la mauvaise connaissance que l'on a de la Guyane au Canada et a dit que deux Canadiens qui ont

visité ce pays au début de l'année ont répandu des idées fausses à leur retour.

Elle a affirmé que l'ancien député Erhart Regier et M. Ralph Endicott ont répandu l'idée, à leur retour, que le premier ministre Jagan offrait un paradis au peuple de la Guyane.

La Caisse populaire de St-Simon de Drummond



● "Un immeuble, et plus particulièrement un immeuble qui abrite une succursale, doit être un peu comme une femme qui ne veut pas porter le même chapeau qu'une autre", déclare M. Antoine Fradet, directeur de la Caisse Populaire de St-Simon de Drummond. "Nous sommes heureux que l'appareil de notre immeuble soit unique en son genre", déclare M. Fradet. "Nous recevons de nombreux compliments; la conception en est inédite et vivante. On vient d'un peu partout pour l'admirer". L'architecture de cette succursale est

particulièrement réussie et fait grand usage du verre. Citons par exemple les matériaux fournis par la maison Pilkington Glass Limited: les grandes fenêtres faites de plaques de verre à double polissage d'un quart de pouce d'épaisseur; les trois séries de portes en verre trempé Armourplate; un miroir transparent servant de cloison dans le bureau du directeur; et les cloisons de bureaux en verre translucide à cannelures croisées. Cette succursale a eu fort à faire pour que ses locaux retiennent l'in-

Un accord historique



● C'est à Londres, en février dernier, que fut décidée l'indépendance nationale de la Jamaïque dont la proclamation officielle aura lieu lundi prochain à Kingston, capitale du nouvel Etat libre en Amérique.

Les Pères de l'indépendance jamaïcaine ou de l'accord qui a abouti à cet événement historique de l'ancienne colonie britannique, sont: Sir Alexander Bustamante, premier ministre actuel de la Jamaïque; l'honorable Hugh Fraser, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies; Reginald Maudling, secrétaire d'Etat aux Colonies, à Londres; N. J. Manley, ancien premier ministre de la Jamaïque.

Les agents Edouard Piché et Roger Grand-Maison se sont rendus sur les lieux. Il y a trois semaines, ils assistaient une autre maman qui donnait naissance à son bébé.

Chasse à l'original

Le ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries annoncera prochainement les conditions et règlements de la chasse spéciale à l'original qui sera autorisée dans le Parc Jacques-Cartier.

Les autorités du ministère font part également que la chasse à l'original, dans toutes les régions où elle est permise, aura lieu cette année du 6 au 15 octobre dans la province.

2 policiers agissent comme sages-femmes

Montréal — (P.C.) — Deux policiers ont agi comme sages-femmes lundi quand Mme Myrthe Toner, 41 ans, de Beaconsfield, a donné naissance à un enfant sur la banquette arrière de l'auto familiale.

M. Toner avait déjà mis l'auto en marche mais il a mandé la police quand il s'est aperçu qu'il n'aurait pas le temps de conduire son épouse à l'hôpital.

Les agents Edouard Piché et Roger Grand-Maison se sont rendus sur les lieux. Il y a trois semaines, ils assistaient une autre maman qui donnait naissance à son bébé.

"Tout fut terminé en dix minutes, a dit l'agent Piché. Nous n'avons eu aucune difficulté".

Les Toner ont trois autres enfants. Parlant plus tard de la manière dont son quatrième enfant, une fillette, était née, Mme Toner a ajouté: "Je ne la recommanderai à personne".

Démision

WASHINGTON (P.A.) — La Maison Blanche a annoncé que M. James Gavin avait démissionné de son poste d'ambassadeur en France.

M. Gavin, qui retourne à la vie civile, a expliqué qu'il a des problèmes personnels et financiers à régler et que c'est ce qui explique sa démission, plutôt que ses divergences d'idées avec M. Kennedy et son gouvernement.

Il semble toutefois que M. Gavin ne voit pas du même oeil que le gouvernement américain la demande de la France de dénier puissance nucléaire. Le gouvernement a refusé d'accéder à cette demande.

Ira plus loin celui qui sait se reposer

Vous pouvez conduire longtemps sans vous surmener si vous savez vous arrêter, ne serait-ce que deux ou trois minutes à toutes les heures, vous dit le Comité provincial de Sécurité Routière. (Prudential). Loin de vous retarder, un arrêt de quelques minutes à toutes les heures vous permettra de conduire plus longtemps dans la journée et, en fin de compte, si vous avez une longue randonnée à effectuer, vous ferez plus de chemin en vous arrêtant plusieurs fois puisque vous pourrez conduire plus longtemps sans être trop fatigué.

Eisenhower à Cologne

COLOGNE — (P.A.) — Les applaudissements de milliers d'Allemands ont accueilli l'arrivée d'Eisenhower à son arrivée à Cologne où il commença sa visite de l'Allemagne à titre de simple touriste.

Ce qu'on peut lire dans votre sang

L'analyse de sang ouvre pour demain des possibilités extraordinaires, grâce à un nouveau progrès de la science médicale. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'août comment on peut maintenant détecter les enzymes dans le sang — et les mesurer — pour qu'il est permis d'espérer que les médecins pourront bientôt dépister l'hépatite et le cancer à leur stade précoce, le plus curable, et identifier avec certitude le siège et la nature du mal. Achetez SÉLECTION aujourd'hui!

- ARTICLES RELIGIEUX
- ARTICLES de bureaux
- CENTRE D'IMAGERIE
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèque

LA LIBRAIRIE
CANADIENNE Ltée
509 de la Canadienne, 505-5119

ON DEMANDE

Chargé de relations extérieures et secrétaire exécutif pour un organisme social.

- Qualifications requises — • Expérience
- Bonnes conditions de travail

S'ADRESSER AU DIRECTEUR,
Casier Postal 759, Haute-Ville, Québec 4.

EXAMEN DE LA VUE ANDRE DORION, O.D.

OPTOMETRISTE
656 est. rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL. LA 4-1140

Ontariens soumis au même régime de taxation que les Québécois

(Par Roger BRUNEAU) Désormais, lorsqu'un résident de l'Ontario acquerra une voiture neuve dans le Québec, il devra payer la même taxe que s'il achetait sa voiture en Ontario.

Cette décision vient d'être prise à la suite de pourparlers entre les autorités du Québec et de l'Ontario. L'entente a été ratifiée par un arrêté en conseil du 12 juillet par le gouvernement ontarien.

M. George Shink, sous-ministre du revenu de la province de Québec, représentait le gouvernement dans les négociations.

Jusqu'à date, il existait une situation défavorable pour la province de Québec. En effet, un Ontarien qui achetait une voiture dans le Québec, devait payer la taxe de vente sur le coût entier de sa nouvelle voiture, sans considération du montant représentant l'échange d'une voiture usagée. Cette taxe devait être perçue par les commer-

cants du Québec, au nom du gouvernement de l'Ontario.

Selon la nouvelle entente, la taxe que devra payer l'acheteur de l'automobile dans le Québec, sera la même que celle qu'il paierait dans l'Ontario, compte tenu de l'échange d'une voiture usagée.

La difficulté n'existait pas pour les résidents de la province de Québec qui achetaient une voiture en Ontario. Les commerçants ontariens n'étaient tenus de percevoir que la taxe sur la différence entre le coût de la voiture neuve et le coût de la voiture usagée donnée en échange.

Le député libéral de Hull, M. Oswald Parent, avait souligné cette discrimination en Chambre au cours de la dernière session et il avait menacé d'invoquer le gouvernement à appliquer le même régime aux commerçants ontariens que le gouvernement d'Ontario appliquait aux commerçants du Québec à ce sujet.

Me Jacques Aléyn conseiller juridique à Radio-Canada

Ottawa — (P.C.) — La Société Radio-Canada a annoncé la nomination de Me Jacques Aléyn au poste de conseiller juridique de la Société. Me Aléyn s'associa à diverses études d'avocats de Québec. De 1957 à 1959, il fut conseiller juridique du sous-ministre des Mines, à Québec, et secrétaire de la Commission d'étude de et de réforme de la loi sur les mines, de 1956 à 1961.

Il fut aussi capitaine de réserve dans l'artillerie royale du Canada, de 1948 à 1958. En plus d'être membre du Barreau de la province de Québec, il est membre de la Canadian Bar Association et du Cercle universitaire de Québec. En mai dernier, il était élu trésorier du Barreau de Québec.

Grève de 48 heures

BUENOS AIRES. — (P.A.) — Des milliers de policiers ont été postés en différentes parties de la ville en raison d'une grève générale de 48 heures provoquée par la politique économique du gouvernement. Quelques actes de sabotage ont été signalés mais la capitale est calme depuis le commencement de la grève effective depuis minuit.

La grève fut déclenchée par la puissante Confédération générale du travail, dominée par

les partisans de l'ex-dictateur Juan D. Peron.

Le ministre de l'économie, M. Alvaro Alsogaray, rappelle que le piquetage est prohibé par la loi de sécurité. Les piqueteurs qui se feront attraper seront passibles de 25 ans de prison.

Les chefs syndicalistes déclarent que les ouvriers regardent les "leurs" propres moyens" si le gouvernement fait usage de la force contre les grévistes.

Les autobus appartenant à des particuliers ont formé la cible principale des grévistes. Durant les deux jours qui ont précédé la grève plus de 60 de ces voitures ont été incendiées, saccagées ou endommagées. Leurs propriétaires déclarent qu'ils continueront à les faire circuler en dépit de la grève. Leur résistance a contribué à briser des grèves précédentes en mai et en juillet.

Statistiques démographiques

Ottawa — (P.C.) — L'an dernier au Canada, le nombre des naissances, des mariages et des divorces a diminué, mais celui des décès a augmenté.

Un rapport préliminaire des statistiques de 1961 publié aujourd'hui par le Bureau fédéral de la Statistique indique que le taux des naissances a baissé à son niveau le plus bas depuis 1945.

On a enregistré 26,1 naissances par 1,000 de population, comparativement à 26,9 en 1960. Au total, 475,700 bébés sont nés, au regard de 478,551 l'année précédente.

Les mariages ont diminué de 130,338 en 1960 à 128,475 l'an dernier, ce qui fait baisser de 7,3 à 7,0 le taux national des mariages par 1,000 habitants. Le nombre des divorces a baissé de 6,980 à 6,486.

DECES

Bien que le taux national des décès ait diminué de 7,8 à 7,7 par 1,000 habitants, le nombre des décès a augmenté de 139,693 en 1960 à 140,985 en 1961.

Le rapport indique peu de changement dans les causes principales de la mortalité: soit environ 50 pour cent de maladies cardiaques, 17 pour cent de cancer et 6,8 pour cent de divers accidents.

Le nombre de personnes qui sont mortes du cancer a augmenté de 23,181 à 23,650.

Les décès attribuables à la tuberculose ont diminué de 823 à 769. Par comparaison, cette maladie faisait plus de 6,000 morts l'an dernier. La poliomyélite a causé considérablement moins de décès à 83 en 1960, année épidémique.

A NOS ABONNES

Pour tout problème concernant nos services de livraison ou abonnements, on est prié de communiquer avec notre représentant attitré dans chaque territoire concerné, soit:

VICTORIAVILLE
Mme Napoléon Vigneau
85, Boul. Gamache
Tél.: 75-2316

TROIS-RIVIERES et CAP-DE-LA-MADELINE
Mme Fernando Gauthier
931, rue Ste-Angèle
Tél.: 4-3333

CHICOUTIMI, LAC ST-JEAN ROBERVAL
M. Roland LAVOIE
218, des Ormes,
JONQUIERE
Tél.: LI 2-4625

Le Service des Abonnements
L'Action Catholique

LE TOUR PAITRA-DEMAIN MATIN DE LEVIS

Ce que j'en pense

(Par Jean POULIOT)

LE CARNAVAL D'ÉTÉ

Lors d'un passage du Tour du St-Laurent à Granby, S. H. le maire Horace Boivin déclarait aux organisateurs: "La venue des cyclistes, de leur caravane artistique et publicitaire crée dans les villes-étapes une atmosphère de carnaval d'été qui, nous l'espérons, prendra la même ampleur que le Carnaval d'hiver de Québec."

Yvon Guillon, un Québécois d'adoption, connaissait le fameux Carnaval d'hiver de la Vieille Capitale; bien plus, il y avait travaillé. Son plus grand désir était de voir les hommes d'affaires montrer le même intérêt, faire preuve du même civisme envers son Tour du St-Laurent. Et bien! ça bouge cette année.

Est-ce l'exemple du premier citoyen de Ville Ste-Marie, le colonel Vachon, ou l'enthousiasme de sportifs avertis comme Emile Couderc qui a suscité ces concours de bonnes volontés? Est-ce la persévérance de Lévis, Trois-Rivières et Thetford-Mines comme villes-étapes modèles qui a forcé Québec à brouter? Est-ce la venue des équipes russe, autrichienne, britannique et suisse qui a fait réaliser à nos chefs de file l'importance grandissante du Tour?

Avec un peu de coordination, la province de Québec peut être le site d'un magnifique Carnaval d'été centré sur le Tour du St-Laurent. Un touriste au goût sportif verra passer ses vacances dans "La Belle Province" s'il peut y trouver dans une période définie le Tour du St-Laurent, la traversée à la nage du lac St-Jean, la course en canots sur le St-Maurice, les championnats canadiens de tennis ou une ronde de la coupe Davis, l'unionnisme canadien de golf, un championnat nord-américain de ski nautique. Les manifestations populaires ne manqueront pas de s'y greffer, comme au Carnaval d'hiver.

VINGT ANS PERDUS

Bob Chevalier regardait Henri Vachon et Jacques Guillon pratiquer sur les courts du club de tennis Belvédère et il ne put s'empêcher de faire remarquer: "Ils ont tous deux dépassé 40 ans et ils peuvent battre à volonté tous les joueurs de tennis de la région." C'est éloquent pour ces deux athlètes qui se gardent en excellente condition physique, mais c'est également triste que nos clubs de tennis n'aient rien produit en une génération sur la scène québécoise.

Ce n'est guère mieux sur le plan canadien. Bob Bédard s'est retiré de l'équipe canadienne; pendant 10 ans, il avait laissé aux messieurs de la C.L.T.A. l'impression que nous canadiens permet de mettre le doigt sur le grand désert qui suit le départ de Bédard. Le joueur de Lenoirville, bien qu'il sa retraite, sera le seul Canadien à atteindre la finale, à moins d'une grande surprise de la part d'Harry Fauquier.

François Godbout peut être magnifique, mais il est inconstant. Il a bien joué à Cleveland, il a même vaincu Dennis Ralston à Chicago. Contre un jeune américain qui était venu ici surtout pour les doubles, il a joué qu'un bon set et a perdu. Mike Carpenter a été vaincu par un inconnu du Pérou. John Bassett ne s'est pas présenté, quand il a su qu'il tombait contre Couderc.

Roland Godin a travaillé sans relâche pour vaincre Van Voorhees, mais il a été une proie facile pour Crawford Henry. Val Haril a bien paru contre Rod Mandelstam, mais il avait pris trois longs sets, à disposer d'un Jamaïcain non sémé. Les joueurs qui ont affronté Juan Manuel Couderc, soit Yvon Leblanc et Keith Carpenter, ont livré une belle lutte. Est-ce à cause du style de l'Espagnol? Les seuls Canadiens qui aient réellement causé une impression durable sont Harry Fauquier dans sa victoire sur Bill Hoogs et Denis Crotty dans sa défaite contre Crawford Henry.

Le départ de Bédard a causé un grand vide sur l'équipe canadienne, mais jamais l'occasion n'a été si belle pour un jeune qui prend son tennis au sérieux. Pour qui veut s'imposer les sacrifices nécessaires, une place sur l'équipe canadienne de tennis peut se gagner très rapidement.

L'ANECDOTE DU JOUR

Dick Stuart s'améliore à la défensive à chaque saison, mais il a eu un temps où Danny Murtagh s'empêchait de le retirer du premier-but quand les Pirates prenaient l'avance dans une partie. Au lendemain d'une rencontre particulièrement pénible où les balles avaient passé chaque côté de lui, Stuart prit sa place au premier sac et l'annonceur du Forbes Field donna l'avertissement habituel aux spectateurs: "Toute personne qui touche à une balle encore dans le jeu sera expulsée du parc."

Murtagh sortit la tête de l'abri des joueurs et cria à Dick: "Cet avis ne s'applique pas à toi!"

ICI ET LÀ

Le derby amble Jacques-Cartier enverra dans la mêlée dimanche soir, Winning Adios, Sir Winston Pick, Hi-Tes, Adios Mount et Knight Hall. Ne parlons pas du record de la piste, c'est suffisant pour qu'il pleuve. — Les Indiens sauront dimanche soir, après les deux rencontres contre Trois-Rivières, s'ils doivent aspirer à un 3e championnat consécutif. — Le fils de Louise Brown est championnait de l'Ontario au tennis. — Les deux joueurs qui auront la meilleure moyenne à la fin de la saison, Mickey Mantle et Stan Musial, n'auront probablement pas les 502 points nécessaires pour décrocher le titre de leur ligue respective. — Même si la publicité a été très mince à ce sujet, les billets de saison pour les jouées de l'Américaine sont disponibles au grand public depuis lundi dernier. — Vancouver, le club-fame des Twins, expérimente un transistor que le lanceur porte sur sa chemise et qui lui permet de recevoir les ordres du pilote. — On a commencé à mettre des lunettes aux chevaux de courses aux États-Unis. Il faudra un nouveau signe pour indiquer dans le programme s'ils en portaient ou non à leur dernière course. — Au sujet d'un combat revanche entre Patterson et Liston, Archie Moore a déclaré: "L'un des deux ne voudra plus repartir en public après le premier combat." — Le lanceur des Cardinals de St-Louis, Bob Gibson, a déjà joué au basketball pendant la saison pour les Jouées de l'Américaine sous le pseudonyme de Paré Marchand pour s'inscrire à l'école de baseball des Angels. Les inscriptions se feront sur le terrain même vendredi matin, le 10 août. — Félicitations au St-Malo, champion de la ligue Junior, et au Beaver Electric, champion de la ligue Massicotte. — Joe Pepitone, même s'il vient de descendre dans les mineurs, a eu le temps de donner son nom à une pizza de Brooklyn. — Red Kelly a travaillé si fort à sa campagne électorale qu'il est plus maigre qu'à la fin des séries de la coupe Stanley. — George Weiss a nommé Ray Davis au nombre des cinq lanceurs autour desquels les Mets entendent recruter. Leur personnel pour la saison 1963. — La P.G.A. n'ayant pas de livres officiels avant 1947, elle déclare qu'Arnold Palmer mène pour l'argent gagné avec \$322,000. Si l'on remonte en 1937, c'est Sam Snead avec \$453,000.

L'Action Catholique s'empare du 2è rang de la Commerciale

Les porte-couleurs de l'Action-Béton. Claude Bisson a été le catholique qui finalement réussit à faire passer les 3 hits à s'agripper à la 2e position de 4 voyages au marbre. Des cir- la Ligue Commerciale de balles-cuits ont été frappés par Yves molle hier soir au Parc Ferland-Ruel de l'Action et Robert Val- alors qu'ils ont facilement distillés des perdants, le dernier posé du Humpty-Dumpty au avec un coureur sur les sentiers compte de 17-6. Les Employés L'autre joute qui opposait des Postes n'étaient pas à l'af- l'Anglo-Canadiens et le Syndicat de Québec n'a duré que 3 man- che.

Les vainqueurs ont mis à pro- ches alors que les visiteurs mé- fit la tenue erratique de leur- adversaires pour enfler leur- victoire. À la suite de propos qui dixième gain de la saison. Bob lui étaient visés, l'officiel au Plante a lancé toute la rencon- marbre expulsé du jeu le joute pour l'Action Catholique et de champ centre du Syndi- a été créditée de la victoire. Il est de Québec. Comme ces der- connut toutefois quelques im- miers retardaient à reprendre passes dans les dernières man- le jeu et devant l'ampleur des ches de jeu mais son équipe a discussions, l'arbitre mit fin à tenu le coup devant le rallie- la joute. L'Anglo gagne don- ment tardif du Humpty-Dumpty par défaut mais par syndi- cal. Jules Fortin et Roger Gil- gérant de l'équipe du Syndicat bert se sont succédés au mont- est venu annoncer qu'il loge- rait pour les perdants et ils un protêt sur cette décision nant pas de la tâche facile de qu'il trouve totalement injus- vaineurs et la tenue défensi- Humpty-Dumpty 6.

De l'Action Catholique et Ch- Roy ont dislé l'attaque de l'Ac- Humpty-Dumpty tion Catholique avec chacun 3 100 004 1— 6 13 9 coups sûrs en 5 apparitions au Action Catholique

BASEBALL

HIER

Ligue AMERICAINE
Boston 7, Chicago 4
Los Angeles 5, Cleveland 4
Kansas City 5, Detroit 4
Minnesota 6, Baltimore 3
St-Louis 5, Pittsburgh 3

Ligue NATIONALE
Philadelphia 9, New-York 4
San Francisco 4, Chicago 3
Houston 3, Milwaukee 0
St-Louis 5, Cincinnati 1
Los Angeles 5, Pittsburgh 3

Ligue INTERNATIONALE
Rochester 7, Richmond 4
Syracuse 3, Columbus 4
Atlanta 7, Buffalo 2
Jacksonville 5, Toronto 2

Ligue MASSICOTTE
Beauport 6, Québec-Ouest 3

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
New York à Chicago
Washington à Boston (soir)
Minnesota à Detroit (soir)
Kansas City à Cleveland (soir)
Los Angeles à Baltimore (soir)

Ligue NATIONALE
Cincinnati à New-York (soir)
Philadelphia à Milwaukee (soir)
Houston à St-Louis (soir)
Chicago à Los Angeles (soir)
Pittsburgh à San Francisco (soir)

Ligue INTERNATIONALE
Rochester à Richmond
Syracuse à Columbus
Atlanta à Toronto
Jacksonville à Buffalo

Little League "B"
Bisons vs Athlétiques

CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

New-York	G	P	Moy.	Diff.
64	21	43	2.50	
Los Angeles	40	46	2.56	5%
Minnesota	38	47	2.57	6%
Baltimore	34	53	3.05	12%
Cleveland	32	50	3.00	12%
Detroit	31	52	4.95	13%
Chicago	32	55	4.06	14%
Boston	36	42	3.82	16%
Kansas City	46	61	4.30	20%
Washington	39	64	3.78	25%

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	G	P	Moy.	Diff.
72	26	46	2.50	
San Francisco	49	40	2.50	
Cincinnati	62	43	2.50	
Pittsburgh	62	45	2.50	
St-Louis	55	42	2.50	
Milwaukee	55	43	2.50	
Philadelphia	51	48	2.50	
Chicago	40	67	3.74	31%
Houston	38	66	3.65	32%
New-York	26	78	2.50	44%

LIGUE PROVINCIALE

Trois-Rivières	G	P	Moy.	Diff.
19	18	514	1%	
Québec	17	17	500	
Plessisville	14	19	424	4%

LIGUE MASSICOTTE

Beaver	G	P	Moy.	Diff.
19	6	260		
Saint-Jean	12	14	462	7%
Québec-Ouest	12	14	444	8%
St-Paul	10	13	424	
Beauport	9	14	391	9%

Horaire des départs au golf Laval, samedi

Samedi 4 août aura lieu beau temps mauvais temps au Club de Golf Laval un tournoi de classification masculin pour tous les joueurs de classes A, B, C. Plus de 115 joueurs sont inscrits. La journée se terminera par la distribution des trophées et prix.

Une soirée musicale pour tous les membres, la tenue sportive étant admise. Entrée gratuite.

Toutes les entrées en retard seront acceptées jusqu'à 1 h. samedi.

HEURE DE DÉPARTS

8 h. 30 — Contr. J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
9 h. 35 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
9 h. 45 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
9 h. 50 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
10 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
10 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
10 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
10 h. 55 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
11 h. 05 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
11 h. 10 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
11 h. 15 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
11 h. 20 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
11 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
11 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
11 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
12 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
12 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
12 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
12 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
12 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
12 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
12 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
12 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
1 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
1 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
1 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
1 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
1 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
1 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
1 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
1 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
2 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
2 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
2 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
2 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
2 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
2 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
2 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
2 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
3 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
3 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
3 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
3 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
3 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
3 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
3 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
3 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
4 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
4 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
4 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
4 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
4 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
4 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
4 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
4 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
5 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
5 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
5 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
5 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
5 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
5 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
5 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
5 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
6 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
6 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
6 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
6 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
6 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
6 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
6 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
6 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
7 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
7 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
7 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
7 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
7 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
7 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
7 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
7 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
8 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
8 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
8 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
8 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
8 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
8 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
8 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
8 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
9 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
9 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
9 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
9 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
9 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
9 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
9 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
9 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
10 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
10 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
10 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
10 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
10 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
10 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
10 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
10 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
11 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
11 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
11 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
11 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
11 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
11 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
11 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
11 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
12 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
12 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
12 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
12 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
12 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
12 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
12 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
12 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
1 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
1 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
1 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
1 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
1 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
1 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
1 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
1 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
2 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
2 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
2 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
2 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
2 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
2 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
2 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
2 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
3 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
3 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
3 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
3 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
3 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
3 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
3 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
3 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
4 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
4 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
4 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
4 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
4 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
4 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
4 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
4 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
5 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
5 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
5 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
5 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
5 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
5 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
5 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
5 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
6 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
6 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
6 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
6 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
6 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
6 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
6 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
6 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
7 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
7 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
7 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
7 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
7 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
7 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
7 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
7 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
8 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
8 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
8 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
8 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
8 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
8 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
8 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
8 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
9 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
9 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
9 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
9 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
9 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
9 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
9 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
9 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
10 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
10 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
10 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
10 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
10 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
10 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
10 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
10 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
11 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
11 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
11 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
11 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
11 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
11 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
11 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
11 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
12 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
12 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanfroy.
12 h. 15 — J.-R. Asselin, Adrien Gré- nier, J. Poliquin, Roland Lavoie.
12 h. 20 — E. Bélanger, Maurice Bé- dard, J.-M. Michaud, G. Hurtubise.
12 h. 25 — J.-P. Poirier, M. Renaud, R. Cadorette, Paul Lamontagne.
12 h. 30 — J. Villeneuve, Lucien La- chance, Louis Boudreau, Conrad Gau- vin.
12 h. 40 — François Asselin, J.-P. Le- jeune, Roger Girard, Albert Henry.
12 h. 50 — Paul Rhéer, Paul Houde, M. Racine, Bob Michaud, André Pe- rre.
1 h. 05 — Jean Beauchamp, Jacques Bélanger, Yves Perron, Jim Racine.
1 h. 10 — J.-C. Carlin, Simon, Yves Marcoux, Guy Sanf

8e triomphe de Miss Meronac, hier soir — Dudley Mite le plus rapide

Lutte enlevante dans la ligue mixte de badminton Massicotte

Le lac St-Charles est revenu à la surface lundi après avoir encaissé plusieurs défaites consécutives. Le lac était le survivant de la Pharmacie Paul Pouliot, à 1 avec comme joueurs en évidence, Louise et Thérèse Bédard, Suzanne et Michel Renaud, Michel et Jacques Gagnon.

Pauline Giguère, Mlle Éliette Dionne

0.45 Mlle Madeleine Paré, Mlle Claire Delage, Mlle Ann Berrigan.

0.31 Mlle Denise Simon, Mlle Margot Levesque, Mlle Denise Chevarie.

0.36 Mlle Françoise Martineau, Mlle Claire Nathon, Mlle C-E. Lanauvin.

10.05 Mlle Jeannette Talbot, Mlle Mimi Dupré.

Les entrées en retard seront acceptées.

FOOTBALL

TORONTO, (P.C.). — Cookie Gilchrist a été rejeté en quelque sorte du football canadien après une carrière fort mouvementée de neuf ans qui l'a vu évoluer avec cinq équipes différentes.

Réputata détaillée de la ronde de qualification :

Eric Poulin	45-45-90
André Doyon	52-44-100
Pierre Lambert	49-52-101
J. Doyon	50-53-103
J. Lacroix	58-53-112
E. Gauthier	58-56-115
Jacques Doyon	58-60-118
M. Deblais	63-58-121
André Bégin	65-43-128
E. Lacroix	48-62-150
Phil. Deblais	73-67-139

gagnant Carpentier et Carpentier, Fauquier et Picken.

4- M. Cliche et M. Plamondon vs M. Boiteau et M. Blouin.

8h. 2- SEMI-FINALES DU DOUBLE MIXTE.

3- SEMI-FINALE DU DOUBLE MIXTE.

BASEBALL

T. Mines 3,	Plessisville 4
T. Mines	300 000 000-3 6 1

● De gauche à droite, rangée
nand Magnan, assistant-capitaine
Lefrançois, capitaine; Phil Thi-
Lemieux qui appartient à ce
photo. Cette équipe représente
la formidable moyenne de 75
Lefrançois et Phil Thivierge
remporté le championnat, provi-

bon que Coudert à Wimbledon. Au récent tournoi d'Italie, Coudert donna une idée de sa force, de son expérience, à 27 ans, en gagnant le titre à cet endroit après victoires consécutives aux dépens de Ulf Schmidt de Suède, l'Australien Neale Fraser et l'Italien Pietrangeli. Coudert nous confia qu'il n'est pas intéressé à

et Demers 6-4, 6-3.

QUART DE FINALE
Habitich et McManus défait Brown
et Ward 6-4, 6-3.

TOURNOI SENIOR
QUART DE FINALE
Philpott défait G. Hrouin 6-3, 4-6, 8-2.
M. Boiteau défait M. Plamondon 6-4,
6-2.

TOURNOI JUNIOR
Dr Cléche défait J.-E. Beaudin 6-4,
3-7, 7-5.

TOURNOI JUNIOR
L. Pardy défait M. Legault 6-3, 7-6, 6-1.

QUART DE FINALE
M. Boucher et M. Mailhot défait M.
Piquet et M. Dupuis 6-3, 4-2.

TOURNOI JUNIOR
M. Hébert et M. Guay 6-0, 6-1.

- Levier de la bride	- Chef-lieu de	11-Paillé à diriger	- Partie du corps
- (Seine-Inférieure)	- Promont-p	12-Interjection	- Partie réprimand
- 5-Excellé, rompu	- Conforme à la loi	13-C'est d'ici d'où	- C'est d'ici d'où
- 6-Défense	- Adl. possessif	14-Thymus du veau	- Louanges
- 7-Ordre prescrit des cérémonies religieuses	- Célébrité	- Préposition	- Position
- 8-Feigne du	- Feigne du	15-Vulgarité	- Che
- 9-Carte à jouer	- Volcan de la Martinique	16-Quel	- Organe germ
- 10-Note de la gamme	- Article consacré		
- 11-Abri portatif en toile	- Furuse hyaline de certains crustacés.		

à Bled. Il est vrai qu'il s'était classé bon dernier, à cette occasion, et qu'il devait un peu au hasard d'avoir été choisi cette année encore parmi les huit candidats. Sur le papier, il était donc quantité négligeable. Ce fut probablement la raison de son succès mitigé. Dès la première ronde, il éliminait théoriquement son compatriote Bobby Fischer qui, on le considérait comme le futur champion du monde. Dans la troisième, il donnait le coup de grâce à Michel Tal, l'ancien champion de l'un des préférés des connaisseurs. Enfin, en avant-dernière ronde, il éliminait de la course Paul Kéras, qui était à ce moment le gagnant le plus probable du tournoi. Il est certain que Benko sera plus respecté à l'avenir par ses adversaires.

P.-H. Nadeau,

L'ACTION CATHOLIQUE

"Le ministère des Pontes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en timbre de l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Membre de L'A.B.C. et de la Presse Canadienne
Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec 2
Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec 2
TEL: Exchange privé 522-4771
Charles H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone signalez
522-4771
et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand-messe, messe de requiem, remariage, symphonie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenus: 50 cents.
Toute autre annonce classifiée
Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq cents par mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents le mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractéristique plus grand que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Années au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.
Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points L'aparaissent dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agale et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agale; 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agale.
25 insertions consécutives ou plus: 0.90 cents la ligne agale.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; l'en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES
Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés
VOS TEMPS LIBRES peuvent vous rapporter des bénéfices nets si vous les consacrez à la vente de nos 225 produits: travail facile, expérience pas nécessaire. Notre commission de 45% est imbattable. Essayez 30 jours, retournez valise de démonstration si le commerce ne vous plaît pas, seulement \$20.00 requis. ITO, Dépt. 87, 5130, St-Hubert, Montréal.
25793-3-8 (8-8) 6

Appartements à louer
APPARTEMENT, vivoir, chambre de bain, cuisine, meuble, chauffage, éclairé. S'adresser à 480 est, ST-FRANÇOIS, TEL: 522-2277.
25539 30-7 (1 ms) 13 n.o.

Argent à prêter
ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achats des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec, TEL: 525-4637, demandez M. André Lepage.
25253 16-7 (1 ms) 15

PRET sur première et deuxième hypothèques, \$1,600 et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne, TEL: 523-8109 — 523-9829.
25441-19-7 (1 ms) 15

Argent à prêter

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annulation aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALIER-OUEST
TEL: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL: 524-9944

TABAGIES J.-E. GIGIERE
375 est, St-Joseph
TEL: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL: 524-1103
61 rue Ruade
TEL: 523-0004

TABAGIES JOS COTE LTEE

1199 4ème Avenue
524-0350
698 boul. Charest Est
525-0045
855, rue St-Joseph Est
522-0131

(Éleveur Gosselin)
417, St-Valier Est
524-0322

Centre Achats Canadienne
2491, boul. Ste-Anne
661-3063

303, rue St-Joseph Est
524-0054

950, rue St-Jean
522-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$2.75 \$5.00 \$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$2.75 \$5.00 \$10.00

AUX ETATS-UNIS
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.75 \$4.50 \$9.00 \$18.00

Hébergement, partout au Canada (hebdomadaire de jeudi sans supplément)
\$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien \$10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hébergement \$5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien \$18.00 par année

Autres pays étrangers
Hébergement \$7.50 par année

Argent à prêter

A. LACROIX
1ère et 2ème HYPOTHEQUES, termes 5 à 20 ans, pas de frais d'inspection, aucun déboursé. A. LACROIX, 335, St-Joseph-Est, TEL: 524-5693 (rue de Jol: 523-2019) le soir.
25104-7-7 (1 ms) 15

BESOIN D'ARGENT
PRETS HYPOTHECAIRES de toutes portes, service rapide. Taux défiant toutes compétitions, aucun frais d'inspection. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6, TEL: 681-2802; soir: 523-9620 — 663-7663
25494 23-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêts pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêts pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, TEL: 522-3968 — Soir: 653-7908
25715-1-8 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES
SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consueza FERRAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec, TEL: 529-9217.
25620 30-7 (1 ms) 15

A vendre — divers



REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour LAVEUSES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351 est. boul. Charest — TEL: 529-8479
toutes marques et modèles
24603-15-6 (l.mer.v. au 13-8) 21

Argent à prêter

REPRESENTONS directement deux compagnies de prêts hypothécaires, 1ère et 2e hypothèques. Information: Yvan Morissette, 527-4664.
25796 3-8 (1 ms) 15

A vendre — Divers

VOTRE TOIT COULE
IL PREND L'EAU. Nous posons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. TEL: 523-5539
25041-4-7 (1 ms) 21 jno

BALAYEUSE président à vendre pour balance finance, prix original, \$169.50 pour \$45.00. TEL: 523-4667.
25771 1-8 (6 fs) 21

PRELATS — TAPIS
Au prix du Gros. Tapis mur à mur \$2.95 verge carrée. Prelats 39c vg carrée. L'Ami du Foyer inc., distributeur en gros, 3 succursales. St-Roch: 738, St-Joseph Est, 524-1187 — St-Sauveur, 92, St-Joseph Ouest: 523-0162 — Limoilou, 531, 3e Avenue, 524-6707.
25158-7-7 (1 ms) 21

EPICERIE avec propriété, 2 logements, bonne clientèle. A vendre, cause de santé. ST-HENRI, cité de Lévis. TEL: 11.
25645 28-7 (12 fs) 21

LAVEUSES reconditionnées, assortiment complet, bas prix, garantie, 30 jours, aussi frigidaire poêle neut, prix coûtant, avec un échange. 935, 4e Avenue. TEL: 524-4390.
25059-7-7 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE
IL PREND L'EAU. Nous posons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. TEL: 523-5539
25042 4-7 (1 ms) 21 jno

ENCHERES MARCEAU, ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul. TEL: 529-1741 — 529-1742.
25251 16-7 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS, usagés et reconditionnés; aussi un porte double, double d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu, Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 175, St-Anselme, Québec. TEL: 522-3306.
25789-3-8 (1 ms) 21

MEUBLES
ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepos. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 15E, du Roi, Québec — 525-9426.
25792-3-8 (1 ms) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.
25450-19-7 (1 ms) 24

Bois de Construction
50 MILLES PIEDS de soliveau, 3 x 8 ou 9, 12 à 30 pieds de long, 25 milles pieds de 2 x 4, 50 milles pieds planches 1 x 4 pouces, 100 milles pieds 3 x 8 ou 9, 10 pieds et plus, 25 milles pieds de bois dur à plancher, nettoyé et attaché, portes de venter, chassais anglais, etc., ouvrent tous les soirs. S'adresser: 235, LEONARD, MARCEL FORTIN, entrepreneur en démolition. TEL: 523-9609.
25593 26-7 (1 ms) 30

Bureaux à louer

BUREAU A LOUER, édifice Calise Populaire Notre - Dame - de - Grâce coin de Mazenod et Franklin.
25392 23-7 (1 ms) 37 i.n.o.

Chambres et pension

CENTRE D'ACCUEIL familial, pour dames, 11280, Avenue ROYALE, Village de Beauport, TEL: 263-7051.
25661-28-7 (1 ms) 46

Chalets à louer

CHALET MADEAU, quai Rivière-Ouelle, cité de Kamouraska, bord du fleuve, 5 pièces meublées, semaine. S'adresser à Mme GEORGES NADEAU. TEL: 472-W-1.
25727 1-8 (1 ms) 50

Chalets à vendre

LAC DES PINS, St-Raymond, chalet, 4 pièces, meublées, \$10 par semaine. Vendre à bonne condition, en août, pour prompt acheteur. TEL: 683-9928.
25655 28-7 (6 fs) 51

4 CHAMBRES coucher, cuisine, chambre bain. Endroit propice pour pêche et bain. Aussi à vendre laveuse automatique, eau chaude et froide. TEL: 527-4962.
25806 3-8 (2 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES de toutes marques A LOUER — \$5.00 par mois ou 3 mois pour \$15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. TEL: 525-5156.
25254 16-7 (1 ms) 60

E. LACROIX — CLAVIGRAPHES ROYAL, UNDERWOOD, 530, Côte d'Abraham. TEL: 522-1539. Location clavigraphes \$6.00 par mois ou 3 mois \$15.00 — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires de bureau.
25252 16-7 (1 ms) 60

EQUIPEMENT de Bureau de Québec. Vente, service, locations. Beau choix de machines à écrire, neuves et usagées à prix très modiques, aussi machines à additionner, 650, Côte d'Abraham. TEL: 524-2800.
25425 18-7 (1 ms) 60

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT, Inc., 511, est, boul. Charest. TEL: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood, Location \$6, par mois ou \$15, par 3 mois. Réparations, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbonnes, fournitures bureaux.
25085 9-7 (1 ms) 60

Commerces à vendre

BOULANGERIE CONSTRUCTION NEUVE
CAMIONS, etc., cuit 35000 par semaine, acompte \$4,000.00. TEL: 529-8121.
25662-28-7 (6 fs) 66

RESTAURANT repas léger, bien équipé, prix \$5,500, acompte \$2,000. TEL: 522-0278.
25729 1-8 (6 fs) 66

Dentistes

Dr. LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ème Avenue, Québec. TEL. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
25164 9-7 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes - malades, diplôme du Département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTE-VILLE, Québec. TEL: 837-7539.
25389 23-7 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, chemin Ste-Foy — Québec 6.
25495 23-7 (1 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUE COLLEGE
JOUR ET SOIR: Conversation anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de sténographie, d'affaires et junior commercial. Diplômes aux finissants. — 775, ST-EUSTACHE, Haute-Ville. TEL: 523-5505 ou 623-3021.
24999 3-7 (2 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
JOUR et SOIR: Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. TEL: 522-7490.
25361 16-7 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL: 523-3754.
25791-3-8 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à: "E. COLE FEDERALE DE COMMERCE" Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.
25166 11-7 (29 fs) 81

ECOLE METIERS MELOCHE
PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tels que: mécanique automobile, soudure générale et soudure à haute pression, \$150. Demandez prospectus. — INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE", 451, 3ème Avenue, Québec.
25159 9-7 (1 ms) 81

ECOLE COMMERCIAL BLUTEAU, 473, la Canadienne. TEL: 524-3215. Acceptons élèves 4e à 12e année. Enseignements français, sténographie, arithmétique, comptabilité, classement, droit commercial, dactylographie. Plaçons nos élèves.
25502-21-7 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.
JOUR, SOIR. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREE: TEL: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
25390 23-7 (1 ms) 81

Ecoles

LES FAITS PARLANT
En dessin industriel, les 23 élèves de la graduation du 1er juin devant ont obtenu des emplois dans leur profession: 17 d'entre eux, deux semaines avant la date de graduation.
Voilà un exemple de succès par rapport à d'autres: nos filières contiennent bien d'autres témoignages semblables dans différents domaines techniques.
Les cours AVIRON comprennent:
1-Auto mécanique
2-Soudure:
a) Gaz
b) Electrique
c) Haute pression
d) Hélium
3-Débranchage
4-Electronique
5-Isolation
6-Radio
7-Télévision
8-Réfrigération
9-Machinisme
10-Inventio
11-Industriel
12-Lecture plans
13-Comptabilité
14-Automatique
15-Transmission
16-Électronique
17-Transmission
18-Électronique
19-Transmission
20-Électronique
21-Transmission
22-Électronique
23-Transmission
24-Électronique
25-Transmission
26-Électronique
27-Transmission
28-Électronique
29-Transmission
30-Électronique
31-Transmission
32-Électronique
33-Transmission
34-Électronique
35-Transmission
36-Électronique
37-Transmission
38-Électronique
39-Transmission
40-Électronique
41-Transmission
42-Électronique
43-Transmission
44-Électronique
45-Transmission
46-Électronique
47-Transmission
48-Électronique
49-Transmission
50-Électronique
51-Transmission
52-Électronique
53-Transmission
54-Électronique
55-Transmission
56-Électronique
57-Transmission
58-Électronique
59-Transmission
60-Électronique
61-Transmission
62-Électronique
63-Transmission
64-Électronique
65-Transmission
66-Électronique
67-Transmission
68-Électronique
69-Transmission
70-Électronique
71-Transmission
72-Électronique
73-Transmission
74-Électronique
75-Transmission
76-Électronique
77-Transmission
78-Électronique
79-Transmission
80-Électronique
81-Transmission
82-Électronique
83-Transmission
84-Électronique
85-Transmission
86-Électronique
87-Transmission
88-Électronique
89-Transmission
90-Électronique
91-Transmission
92-Électronique
93-Transmission
94-Électronique
95-Transmission
96-Électronique
97-Transmission
98-Électronique
99-Transmission
100-Électronique
101-Transmission
102-Électronique
103-Transmission
104-Électronique
105-Transmission
106-Électronique
107-Transmission
108-Électronique
109-Transmission
110-Électronique
111-Transmission
112-Électronique
113-Transmission
114-Électronique
115-Transmission
116-Électronique
117-Transmission
118-Électronique
119-Transmission
120-Électronique
121-Transmission
122-Électronique
123-Transmission
124-Électronique
125-Transmission
126-Électronique
127-Transmission
128-Électronique
129-Transmission
130-Électronique
131-Transmission
132-Électronique
133-Transmission
134-Électronique
135-Transmission
136-Électronique
137-Transmission
138-Électronique
139-Transmission
140-Électronique
141-Transmission
142-Électronique
143-Transmission
144-Électronique
145-Transmission
146-Électronique
147-Transmission
148-Électronique
149-Transmission
150-Électronique
151-Transmission
152-Électronique
153-Transmission
154-Électronique
155-Transmission
156-Électronique
157-Transmission
158-Électronique
159-Transmission
160-Électronique
161-Transmission
162-Électronique
163-Transmission
164-Électronique
165-Transmission
166-Électronique
167-Transmission
168-Électronique
169-Transmission
170-Électronique
171-Transmission
172-Électronique
173-Transmission
174-Électronique
175-Transmission
176-Électronique
177-Transmission
178-Électronique
179-Transmission
180-Électronique
181-Transmission
182-Électronique
183-Transmission
184-Électronique
185-Transmission
186-Électronique
187-Transmission
188-Électronique
189-Transmission
190-Électronique
191-Transmission
192-Électronique
193-Transmission
194-Électronique
195-Transmission
196-Électronique
197-Transmission
198-Électronique
199-Transmission
200-Électronique
201-Transmission
202-Électronique
203-Transmission
204-Électronique
205-Transmission
206-Électronique
207-Transmission
208-Électronique
209-Transmission
210-Électronique
211-Transmission
212-Électronique
213-Transmission
214-Électronique
215-Transmission
216-Électronique
217-Transmission
218-Électronique
219-Transmission
220-Électronique
221-Transmission
222-Électronique
223-Transmission
224-Électronique
225-Transmission
226-Électronique
227-Transmission
228-Électronique
229-Transmission
230-Électronique
231-Transmission
232-Électronique
233-Transmission
234-Électronique
235-Transmission
236-Électronique
237-Transmission

Règlements municipaux qui ne seront pas de suite amendés

Discours à l'emporte pièce de M. Beauré

(Par François Trépanier)

Les règlements municipaux concernant les permis de construction ne seront pas amendés d'ici six mois et même un an.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, le maire Wilfrid Hamel à la suite d'un débat sur la Commission d'Urbanisme, lequel débuta par un discours à l'emporte pièce fait par l'échevin Henri Beauré du quartier Montcalm.

Parlant du comité chargé de préparer les règlements, M. Beauré a dit qu'aucune recommandation ne sera faite d'ici six mois ou un an. "La tâche de ce Comité, a dit M. Hamel, est ardue et délicate. Les problèmes sont nombreux et complexes. Il est préférable que le Conseil n'intervienne d'aucune façon dans les décisions du comité. En attendant les règlements d'urbanisme, le Conseil porterait préjudice aux décisions du comité."

"Il faut protéger le Vieux Québec, a ajouté M. Hamel. Il faut aussi concilier cet objectif avec les droits de propriété de chacun. Avant de prendre quelque décision, attendons le règlement idéal."

L'échevin Beauré

Au cours de son discours, l'échevin Beauré a usé de force mots pour dire que le Conseil municipal n'est pas responsable des décisions prises par la Commission d'Urbanisme.

"Depuis quelques mois, a dit l'échevin Beauré, j'ai l'impression de porter sur mon dos toutes les mauvaises décisions prises par la Commission d'Urbanisme. Il est temps que le public sache que je ne suis pas responsable des décisions prises par cette commission. Il est égale-

Des questions de monsieur l'échevin I. Deschênes

(Par François Trépanier)

Poursuivant sa campagne en vue de mieux connaître les affaires de la Cité, M. Deschênes a posé six nouvelles questions hier après-midi. M. Deschênes avait durant les derniers mois posé six interpellations auxquelles n'ont pas encore eu de réponse.

Les questions qu'a posées hier M. Deschênes sont les suivantes :

- 1- Quel était le nombre total des véhicules de la cité en 1959, 1960, 1961?
- 2- Quel fut le coût total des primes d'assurance pour ces véhicules au cours de ces années?
- 3- Quel fut le nombre d'accidents causés par ces véhicules et le montant total des dommages de ces accidents par la Cité, autrui et ainsi que le montant payé par les assureurs?
- 4- Dans combien de ces accidents, la responsabilité de la ville fut-elle reconnue?
- 5- Combien de chauffeurs ont perdu leur droit de conduire à la suite d'accidents répétés?
- 6- Existe-t-il un système d'appréciation ou un système de pointage déterminant le droit de conduire et y a-t-il actuellement des moyens employés pour inciter ceux-ci à conduire avec plus de prudence? Si oui, mentionnez-les.

Danger pour les navires

OTTAWA (P.C.) — M. Peter Dalglish, armateur britannique, est d'avis que la Voie maritime du St-Laurent n'est pas sans danger pour les navires. Il a récemment déclaré à Winnipeg que le grand nombre d'éclues de la Voie rend le passage des bateaux très dangereux.

Le président de la Voie maritime a répliqué que les statistiques démontrent que sur 1,000 navires fluviaux il n'y a eu que trois accidents sur mille ont subi des avaries et que par conséquent les raisons que M. Dalglish ne tiennent pas.

M. R. J. Rankin a déclaré que le nombre des avaries a sensiblement diminué depuis l'ouverture de la Voie maritime en 1959. Il a cependant admis que le navire qui s'engage dans un étré canal — particulièrement dans les éclues de béton de la voie maritime — court des risques. Il a ajouté que les risques sont plus grands dans le cas des navires océ-

aniques dont les étravés et les hautes superstructures offrent une grande prise au vent, particulièrement quand ils s'engagent sans cargaison dans le canal.

Au contraire, les bateaux fluviaux, construits spécialement pour le trafic sur les grands lacs, sont des cargos longs et bas, le pont élevé permet une bonne visibilité au capitaine aux abords des éclues.

Concours à l'O.T.J. de Québec



Des concours de chant et de danse organisés par l'O.T.J. de Québec ont eu lieu hier. Neuf parcs étaient représentés. Chaque groupe exécutait une danse chantée. Sur la vignette on voit une représentante de chacun des parcs, costumée. Des points étaient accordés pour la présentation, l'exécution, le costume et le chant.

La Ligue du Réveil municipal dans l'arène politique bientôt

La Ligue du Réveil municipal nous fait parvenir une communication nous annonçant qu'elle va bientôt entrer dans l'arène municipale. Cette communication est signée par M. Maurice Ratté, directeur de cet organisme.

Voici le texte de ce communiqué :

La Ligue du Réveil municipal va bientôt entrer dans l'arène municipale, d'une façon concrète, en vue des prochaines élections. S'il arrive qu'elle étale devant l'opinion publique les méfaits de certains administrateurs, qu'on aille pas l'accuser de "salir sa ville".

Peut-on salir ce qui est sale? D'après le dictionnaire Larousse, le mot "salir" veut dire : rendre sale. Donc on ne peut salir ce qui est sale. D'après la théorie de certains gens, il faudrait entourer d'un réseau de silence les administrateurs qui ont commis des irrégularités. Ceux qui salissent la ville, ce ne sont pas ceux qui démontrent ces méfaits, mais ce sont les salauds qui ont accumulé des saletés.

Vous croyez que ces gens démontrent ces irrégularités, qu'ils en blâment les auteurs. Vous vous trompez. Ce qu'ils démontrent, ce ne sont ni les pertes d'argent de \$400,000 comme dans l'affaire de l'hôtel Esplanade, ni les pertes d'argent de plus de \$320,000 comme dans le cas du fonds industriel de St-Malo, ni les ventes comme celle de \$770 pour un terrain de la ville pour lequel existait une offre de \$10,000, ni les vols non éclaircis comme celui de la Cour municipale perpétré en 1960 au montant de \$2,500, ni les "coûteuses expropriations de gré à gré" du boulevard Charest où la ville a acheté cinq immeubles vétustes au coût de \$484,330; ni les transactions équivoques comme celle du terrain du parc Cartier Brébeuf où la ville a payé \$40,000 pour la moitié d'un terrain qu'elle avait déjà homologué; ni les pertes d'argent comme dans le cas du projet de porte d'entrée au Parc de l'Exposition, et bien d'autres encore.

Ces gens s'en prennent à ceux qui mettent à jour ces abus d'administration. Les coupables sont ceux qui les démontrent. Les mauvaises pratiques mises à jour ne les émeuvent pas du tout.

Voilà une drôle de morale politique. A ce compte-là, on peut tirer comme conclusion que tout chacun peut gaspiller les fonds publics et qu'il ne faut surtout pas les dérangés, de peur d'écarter de la politique les hommes de valeur. On aboutirait ainsi au gouvernement le plus corrompu qui soit. C'est peut-être séduisant pour les hommes publics, cette perspective d'une grande politique fondée sur l'exploitation du bien public; mais pour les contribuables qui paient leurs taxes, pour les citoyens qui font les frais de ces méfaits, ce majestueux désintéressement n'est que la haute fantaisie.

Au contraire, pourquoi ne verrait-on pas dans ces dénonciations le meilleur remède préventif pour éviter la répétition de pareils abus?

Les citoyens qui désirent entrer en communication avec la Ligue du Réveil municipal, n'ont qu'à adresser leur correspondance à Casier postal 3383, St-Roch, Qué.

Choses et autres à l'hôtel de ville de la Cité de Québec

(Par François Trépanier)

Le Conseil municipal a autorisé hier après-midi, la Cité à contracter des emprunts à la banque ou ailleurs sous forme de découvertes de comptes ou bons du \$170,000, pour les taxes scolaires protestantes pour l'exercice 1962-63.

Achat de radio à transistors

Le Conseil a également permis à la Cité de faire l'achat de 5 appareils de radio à transistors au prix unitaire de \$995. Ces appareils seront utilisés par le Département de la Police municipale.

Ligneur de rue

En plus de se voir accorder cinq radio à transistors, le département de la police a été autorisé à faire l'achat d'un ligneur de rue qui sera acheté de la Compagnie Interprovincial Equipment au prix de \$9,662.

Asile du Bon Pasteur

Le Conseil a également donné son approbation, hier, à l'achat par la Cité de l'Asile du Bon Pasteur, le tout au prix de \$38,500. La ville a été obligée d'acquiescer cet édifice pour permettre le prolongement du boulevard St-Cyrille.

Achat de motocyclettes

Les échevins Médéric Robichaud et Isidore Deschênes du quartier Limoulou-Ouest se sont objectés, hier, à l'achat de six nouvelles motocyclettes par la Sûreté municipale disant que l'on devrait réparer les vieilles. Le Conseil a cependant décidé d'acheter de nouvelles motocyclettes par un vote de 11 contre 2.

Députés

Deux employés de la Cité seront délégués à des Congrès au cours des prochains mois. Ce sont le trésorier de la Cité, M. C.R. Fontaine et l'ingénieur en chef, M. Ludger Gagnon, M. Fontaine se rendra au congrès des députés de la ville à Philadelphie et M. Fontaine représentera la ville au congrès annuel de l'Association américaine des Travaux publics à la Nouvelle-Orléans.

Tunnel

Le Conseil a adopté, hier, le règlement autorisant l'expropriation des terrains requis pour le tunnel situé Ave du Collège.

Réservoirs installés sur les grèves de la Canadienne

(Par François Trépanier)

De nouveaux réservoirs qui contiendront de la gasoline et de l'huile vont être installés sur les grèves de la Canadienne dans le quartier Limoulou.

Le Conseil de ville en a décidé ainsi, hier après-midi, accordant deux permis d'installation, l'un à la compagnie British Petroleum of Canada Limited et l'autre à la compagnie Golden Eagle.

Ces deux compagnies avaient demandé dernièrement au Conseil de l'autorisation de construire des réservoirs sur les grèves de la Canadienne et aucun échevin ne s'était objecté.

Les deux requêtes ont été accordées hier.

La compagnie British Petroleum

Selon la résolution adoptée par le Conseil, la compagnie B.P. of Canada Limited devra installer ses réservoirs aux conditions suivantes :

- 1- La Compagnie B. P. of Canada Limited devra payer les honoraires ou charges de permis de construction comme à l'ordinaire;
- 2- Si, tôt ou tard, elle re-venne d'eau et/ou d'égout, le revenu annuel provenant de la taxe d'eau devra évaluer au moins 6% du coût des travaux nécessaires à l'installation de l'eau et du drainage, faute de quoi la Compagnie s'engage expressément à payer la différence entre ladite taxe d'eau et le revenu annuel de 6%;
- 3- La même garantie de 6% sera exigée si et quand tout travail de voirie sera requis, la Compagnie s'engageant expressément à payer la différence entre le revenu provenant de la taxe foncière et le revenu annuel de 6%;
- 4- Elle devra en tous points construire ses installations conformément à toutes les exigences de la Canadian Engineering Standards Association et à celles de l'Association "Canadian Fire Underwriters pour des cas et des conditions semblables à celles de son projet à Québec."

La résolution adoptée par le Conseil permettra à la compagnie Golden Eagle d'installer 2 gros réservoirs d'huile de chauffage de 95"x48"; 1 gros réservoir de gasoline de 95"x48"; 1 petit réservoir de gasoline de 30"x48"; 1 centrale de pompage avec dispositifs de distribution et de chargement; 1 entrepôt avec bureaux.

La valeur totale de cette installation est estimée à 550,000.00 et la Compagnie prévoit que la capacité en sera doublée dans un avenir plus ou moins rapproché.

Mouvement sans importance

VANCOUVER (P.C.) — M. Jean Lesage a déclaré que le mouvement séparatiste est sans importance dans le Québec.

Il a dit au cours d'une conférence de presse: "C'est, comme nous disons en français, infime. On leur a déjà accordé trop d'attention. Les séparatistes sont très heureux d'avoir déjà attiré à ce point l'attention à l'intérieur et à l'extérieur de la province."

M. Lesage est arrivé hier à Vancouver où il doit passer trois jours avant la conférence des premiers ministres des provinces qui aura lieu la semaine prochaine à Victoria. On lui avait demandé de faire des commentaires sur les mouvements séparatistes à l'intérieur du Québec.

M. Lesage a par ailleurs affirmé qu'il ne pouvait pas donner de détails sur les problèmes qui seront discutés au cours de la réunion des premiers ministres.

En tant que président de la conférence, le premier ministre du Québec a réuni les propositions des premiers ministres sur les grandes questions à discuter.

Nouveau procès au Dr Duncan Basil Robertson

Montréal (P.C.) — La Cour d'appel du Québec a ordonné l'instruction d'un nouveau procès pour le Dr Duncan Basil Robertson, de Morin Heights, Québec, trouvé coupable d'homicide involontaire le 27 novembre dernier relativement au décès d'un Montréalais des suites d'un avortement.

Le Dr Robertson, on se le rappelle, avait été condamné à une peine de huit ans d'emprisonnement pour la mort d'Anita Deslauriers, 33 ans, survenue le 11 avril, 1961.

Le juge en chef Lucien Tremblay et ses collègues André Taschereau et C. H. Montgomery sont tombés d'accord pour ordonner un nouveau procès.

d'Ottawa atteignit sept membres desquels deux avaient la responsabilité d'accepter ou de refuser tout nouveau membre.

Il a ajouté que le quartier général de l'Association, à Toronto, publie une feuille de propagande adressée aux communistes et sympathisants communistes dans 17 pays.

MacDonald répète qu'il y a des clubs communistes au CANADA

OTTAWA (P.C.) — Calvin MacDonald, le soit-disant agent double de la Gendarmerie royale, a déclaré aujourd'hui qu'il avait aidé à mettre sur pied un cercle communiste chinois à Ottawa, il y a un an et demi.

MacDonald, qui a été membre du parti communiste de l'Ontario pendant plus de dix ans, a précisé que de tels clubs existent déjà à Vancouver, Winnipeg, Toronto et Montréal. Il a précisé au cours d'une entrevue que ces groupes portent tous le nom d'Association bénévole des travailleurs canadiens-chinois.

MacDonald, qui a 39 ans et qui est originaire du cap Breton, a précisé que la mission que se donnent ces clubs est de propager le communisme et que l'un de leurs principaux objectifs est d'obtenir la reconnaissance de la Chine populaire.

"Advenant que la reconnaissance soit accordée, a-t-il ajouté, l'ambassade de Chine au Canada recruterait la plus grande partie de son personnel parmi les membres de ces clubs".

Il a précisé que les dirigeants de ces organisations sont des ressortissants de la Chine rouge qui ont immigré au Canada et que sept d'entre eux font partie du groupe d'Ottawa et qu'ils travaillent dans des restaurants comme si de rien n'était.

"J'organais leurs représentations cinématographiques, a-t-il dit, et des groupes de 125 à 200 Chinois y assistaient".

MacDonald a ajouté que dans la majorité des cas le deuxième film au programme était toujours truffé de propagande de la Chine communiste et qu'ils avaient été distribués à Pékin.

SILENCE DE LA GR

Le présumé espion, qui vit pratiquement retiré depuis qu'il a fait ses premières révélations la semaine dernière, a déclaré qu'il ne connaissait la plupart des membres de ces clubs que par un seul nom, ajoutant que les Chinois communistes ne pêchent jamais par excès de visibilité.

La Gendarmerie royale n'a pas commenté les déclarations de MacDonald et ce dernier a dit qu'il s'y attendait, "compréhendant parfaitement la position de la police".

MacDonald a dit ne pas connaître exactement les effectifs de ces clubs. Lorsqu'il a apporté son concours à la fondation du groupe d'Ottawa en septembre 1960, il avait travaillé en compagnie de deux Chinois de la capitale et de trois autres de Toronto. Puis l'exécutif du club

Calendrier

VENDREDI, 3 AOUT 1962
Invention de St. Etienne, premier martyr
QUARANTE - HEURES
Beaumont

Demain :

S. Dominique, conf.

MAREES DE DEMAIN

SOLEIL :	Lever :	4.31
	Coucher :	8.14
LUNE :	Lever :	9.46
	Coucher :	10.42

Hauts : 9.28 a.m. — 19.04 p.m.
Basses : 4.47 a.m. — 5.16 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN AOUT

Premier quartier ..	9 à 11.55 a.m.
Pleine lune	16 à 15.40 p.m.
Dernier quartier ..	22 à 6.27 a.m.
Nouvelle lune	29 à 1.19 p.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure avancée de l'Est.

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
avocats
Edifice Quebec Power, Québec, P. Q.

BONNE DEMANDEE

On demande une servante honnête et laborieuse pour jeune ménage. Pas de gros lavage. Salaire : \$25.00 par semaine, logée et nourrie. S'adresser au 1155 de la rue Bonin, Sillery.

DEUX REPRESENTANTS DES VENTES DEMANDES

pour un important manufacturier de remorques, semi-remorques, camions de marque connue. L'un couvrant la région de Trois-Rivières, Châteauguay et Saguenay. L'autre couvrant territoire de la Rive Sud, Gaspé et Maritimes.

Salaire de base, commission et dépenses.

Occasion pour homme qualifié.

Ecrire donnant qualifications.

S'adresser à casier 1122 L'ACTION CATHOLIQUE

GERANT DE DISTRICT DEMANDE

Pour l'un des plus importants manufacturiers de remorques, tracteurs, camions, etc.

Couvrant territoire Trois-Rivières, Lac St-Jean, Côte Nord, Maritimes, Gaspé, Thetford.

— Doit être bilingue, sobre, etc.

— Ecrire donnant curriculum vitae.

— Occasion pour homme qualifié.

S'ADRESSER A CASIER 1121 L'ACTION CATHOLIQUE